

République Algérienne Démocratique et Populaire  
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
Université Mouloud MAMMERRI Tizi-Ouzou / Tasdawit Lmulud At mÆemmer  
Faculté des Sciences Humaines et Sociales  
Département des Sciences Sociales  
Spécialité Orthophonie



Evaluation de la conscience phonologique chez  
l'enfant implanté cochléaire algérien  
« kabylophone » en comparaison de l'enfant normal  
entendant « kabylophone » (2 cas de 9ans et 10ans).

Mémoire présenté en vue de l'obtention du titre master 2 en orthophonie  
option trouble de la surdité et audiométrie.

Réalisé par : Tarek AIT GHERBI

Encadré par : Dr IZEMRANE.A

Année universitaire 2017 -2018



## SOMMAIRE

-Remerciements.....	6
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>8</b>
<b>CHAPITRE PROBLEMATIQUE</b>	<b>11</b>
1-Problématique.....	12
2-Hypothèses globales .....	13
3-Hypothèses opérationnelles.....	13
4-Raisons du choix de thématique.....	13
5-Mots clés.....	14
<b>CHAPITRE AUDITION ET IMPLANT COCHLEAIRE</b>	<b>16</b>
1-Définition de l'audition.....	17
2-Anatomie et physiologie de l'audition.....	17
3-Définition de la surdité.....	21
4-La Surdité ses types et classification.....	21
5-Les Causes et Conséquences de la surdité.....	23
7-Définition de l'implant cochléaire.....	24
8-Le fonctionnement de l'implant cochléaire.....	26
<b>CHAPITRE LANGAGE ET CONSCIENCE PHONOLOGIQUE</b>	<b>27</b>
1-Définition du langage oral.....	28
2-Définition de la conscience phonologique.....	28
3-Le développement du langage chez l'enfant normal.....	28

4-Le développement du langage chez l'enfant implanté.....	32
5-La conscience phonologique et la production de la parole.....	34
6-La conscience phonologique à l'école.....	37
7-Les habiletés phonologiques et l'apprentissage de la lecture.....	37

## **CHAPITRE DE LA LANGUE KABYLE 39**

1-Historique du berbère de Kabylie.....	40
2-Données Sociolinguistique de la Kabylie.....	42
3-Les traits linguistiques marquants du kabyle.....	43
4-Phonétique et phonologie du kabyle.....	44
5-Morpho-syntaxe du kabyle.....	48
6-Lexique du kabyle.....	49

## **CHAPITRE METHODOLOGIQUE 54**

1-Etude préliminaire.....	55
2-Méthode comparative synthétique.....	55
3-Echantillon de la recherche.....	56
4-Matériaux utilisés.....	57
5-Lieux et durée des passations.....	60

## **CHAPITRE PRESENTATIONS ET DISCUSSIONS DES RESULTATS 61**

1-Analyse des données descriptives.....	62
2-Analyse globale.....	63

3-Analyse études de cas unique.....	67
4-Discussions des résultats.....	70
5-Propositions de remédiations.....	72
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>73</b>
- Bibliographie .....	75
- Annexes.....	77

### **LISTE DES TABLEAUX**

Tableau n°01 : informations concernant les cas implantés .....	56
Tableau n°02 : La corrélation de Pearson .....	60
Tableau n°03 : Les résultats des passations du groupe référence .....	65
Tableau n°04 : Les résultats des enfants implantés .....	66
Tableau n°05 : Les résultats des passations du premier sujet « 1 ».....	68
Tableau n°06 : Les résultats des passations du deuxième sujet « 2 ».....	69

### **LISTE DES FIGURES**

Figure 1 : Vue d'ensemble de l'oreille externe, moyenne et interne.....	<b>19</b>
Figure 2 : Tonotopie cochléaire.....	21
Figure 3 : Montrant des éléments de L'implant.....	26
Figure 4 : Partie externe d'un implant cochléaire : Marque Neurelec .....	26
Figure 5 : Schéma de la Conscience phonique et ses sous catégories .....	37



## Remerciements

Nous tenons tout d'abord à remercier particulièrement Dr IZEMRANE pour son encadrement de qualité et ses conseils précieux qui nous ont permis de mener à bien ce projet.

Nous témoignons également notre reconnaissance aux orthophonistes du service Implant cochléaire CHU de TIZI OUZOU unité de BALLOUA qui nous ont aidés dans la passation des tests.

Nos remerciements s'adressent également au directeur ainsi que les enseignantes de l'école primaire de Tizi-Ouzou (TAMDA) « École AIT MENSOUR MOHAND » qui nous ont ouvert les portes afin d'établir cette pratique.

Bien évidemment un immense remerciement aux deux patients et leurs parents pour la confiance qu'ils nous ont accordés.

Enfin, nous adressons nos sincères remerciements à nos proches, et principalement à nos parents, frère, sœurs, et amis qui nous ont soutenus durant toute la durée de nos études.

Ce travail est dédié à la famille AIT GHAREBI

# PARTIE THEORIQUE

## **Introduction :**

Depuis quelque année, de nombreuses études ont été menées pour évaluer et décrire la production de parole et la perception des sons des enfants sourds implantés.

Selon Jean-Marc MURONI 2002 P1, un enfant sourd n'entend pas les autres parler, ou les entend très mal. Le bain phonétique lui est inaccessible, et par conséquent l'enfant sourd n'a pas de représentation mentale exogène du système phonétique de la langue.

À un niveau moins grave, un enfant légèrement déficient auditif rencontrera des difficultés limitées à certains sons : en particulier les oppositions voisées / non voisées. Son système phonologique est partiellement incomplet. L'enfant qui n'a aucun problème auditif possède quant à lui les plus grandes chances d'assimiler, au fil des mois et des années, le système phonologique de sa langue maternelle, grâce à un bain phonétique permanent et de qualité acoustique élevée.

Et selon Fanny DEPIRE 2008 P7, la surdité et l'implant cochléaire, ont des répercussions dans divers domaines ayant rapport au langage. Ce handicap influence l'établissement d'une bonne conscience phonologique de qualité.

La parole est un continuum sonore constitué d'unités non signifiantes. Pour comprendre celle-ci, il s'agit de percevoir cette structure segmentale et d'en identifier les éléments constitutifs. C'est la conscience phonologique qui va permettre cette prise de conscience de l'organisation temporelle de la parole et son analyse segmentale (Fanny DEPIRE 2008). On peut donc ainsi comprendre le point de vue de ces auteurs qui mettent l'expérience auditive au centre de la création des premières représentations phonologiques.

Notre recherche se compose de deux parties principales. La première est consacrée aux éléments théoriques et la seconde à une présentation des résultats recueillis accompagnée d'une discussion que nous allons décrire ainsi ;

Nous commencerons par un premier chapitre, celui de la problématique et les hypothèses globales aussi hypothèses opérationnelles, également nous

trouverons les raisons du choix de cette thématique et quelque concept clé de cette recherche qui peuvent aider le lecteur à mieux comprendre.

Nous entamerons le deuxième chapitre de notre exposé par des définitions de l'audition, puis l'anatomie et physiologie de l'audition, ainsi que des définitions de la surdité ses types et sa classification nous trouverons également dans ce chapitre ses causes et conséquences, nous terminerons ce chapitre par l'implant cochléaire et son fonctionnement.

Pour le chapitre trois, celui du langage et la conscience phonologique, que nous débiterons par des définitions du langage et la conscience phonologique, puis nous allons décrire le développement du langage chez l'enfant normal et l'enfant implanté, nous trouverons aussi dedans la conscience phonologique et la parole, ainsi que le rôle de la conscience phonologique à l'école, nous clôturons ce chapitre par les habilités phonologique et l'apprentissage de la lecture.

Nous enchaînerons avec le quatrième chapitre, celui de la langue kabyle, dans lequel nous trouverons un historique sur le berbère de Kabylie, ainsi que des données sociolinguistique, nous rajouterons à cela les traits linguistiques marquants du kabyle, puis la phonétique et phonologie du kabyle, nous achèverons ce chapitre par la morphosyntaxe et le lexique kabyle.

Pour le cinquième chapitre, celui des démarches méthodologiques, en premier temps nous expliquerons la méthode choisie pour cette étude, en deuxième temps nous présenterons les échantillons de notre recherche, par la suite nous parlerons des matériaux utilisés, ainsi que les procédures de fiabilités et de validités du test, nous terminerons ce chapitre avec les lieux et durée des passations.

Le sixième chapitre, nous le commencerons avec une analyse des données de manière descriptive en suite nous traiterons les données de manière globale nous

suivrons avec une analyse des données en forme de cas unique puis, nous discuterons ces résultats, nous clôturerons ce chapitre par les propositions de remédiations.

Pour finir nous achèverons ce travail par une conclusion, nous trouverons à la fin une bibliographie et des annexes.

# PROBLEMATIQUE ET HYPOTHESES

1-Problématique

2-Hypothèses globales

3-Hypothèses opérationnelles

4-Raisons du choix de cette thématique

5-Terminologie des mots clés

## 1-PROBLEMATIQUE :

L'acquisition du langage oral est une étape importante et décisive dans le parcours de l'enfant, qui influence directement son avenir scolaire et socio-professionnel. Et Selon plusieurs études, l'apprentissage du langage se révèle particulièrement difficile pour les personnes présentant une déficience auditive.

Selon Marine KERMORGANT (2014), les implants cochléaires permettent de rétablir une perception sonore chez les personnes sourdes profondes qui ne retirent aucun bénéfice d'une prothèse auditive, l'efficacité de l'implant cochléaire chez l'enfant n'est actuellement plus à démontrer, il est communément admis que les enfants sourds profonds congénitaux peuvent tirer un bénéfice de cette technique tout en constatant qu'il existe de grandes variabilité interindividuelles dans les résultats et avec la diversité des méthodes, techniques et matériaux permettent de moduler autour du patient une configuration thérapeutique personnalisée pour cela il faut que l'orthophoniste puisse utiliser plus d'une seule approche même s'il est éventuellement formé pour telle ou telle. (Marie SIMON, 2012).

De plus, de nombreuses études ont été menées au part avant ,telle que l'étude de Fanny DUPIRE (2008) dans le but d'examiner la mise en place et la qualité de la conscience phonologique des enfants sourds implantés, c'est cette capacité à percevoir, à découper et à manipuler les unités sonores du langage telles que la syllabe, la rime, le phonème. La prise de conscience d'unités phonologiques comme la syllabe et le phonème, ainsi que leur traitement explicite et l'apprentissage des correspondances entre unités orthographiques et phonologiques.

L'objectif de notre étude est d'évaluer les capacités audiophonologique (Conscience phonologique) des enfants implantés cochléaires kabylophones et de comparer par la suite leurs résultats avec ceux des enfants normaux du même âge afin de comprendre les attentes d'un patient ayant bénéficié d'un implant cochléaire.

Notre étude viendra donc interroger cette capacité dans le cadre audiophonologique avec les questionnements suivants :

- **Est-ce que le niveau de la Conscience phonologique de l'enfant algérien kabylophone implanté est le même que l'enfant algérien, kabylophone normale entendant ?**
- **Est-ce que la Conscience phonologique de l'enfant algérien (kabyle) est nécessaire pour une bonne production de la parole ?**
- La Conscience phonologique chez l'enfant algérien kabylophone joue-t-elle un rôle dans le développement de son langage ?

## **2-HYPOTHESES GLOBALES :**

On suppose que le niveau de la Conscience phonologique n'est pas le même chez l'enfant algérien kabylophone implanté en comparaison d'un enfant algérien kabylophone normal entendant.

On suppose que la Conscience phonologique est nécessaire pour une bonne production de la parole chez l'enfant algérien kabylophone.

## **3-HYPOTHESES OPERATIONNELLES :**

Nous supposons que la Conscience phonologique joue un rôle dans le développement langagier

## **4-LES RAISONS DU CHOIX DE CETTE THEMATIQUE :**

Ayant découvert l'importance du travail en Conscience phonologique, il me semble fondamental d'aller creuser cette notion d'un point de vue théorique chez des sujets algériens kabylophones normo-entendant puis au niveau pratique sur le terrain chez des sujets algériens kabylophones implantés afin d'approfondir mes connaissances, pour pouvoir les exploiter sur les patients même dans l'apprentissage de la lecture et l'écriture chez les petits enfants. Car les activités de Conscience phonologique ne sont pas forcément traitées à l'école, alors qu'il s'agit d'un élément fondamental pour l'entrée dans l'écrit. Pour finir, comprendre les attentes en termes d'acquisition audiophonologique d'un patient implanté pour définir les objectifs d'une bonne prise en charge.

## **5-TERMINOLOGIE DE MOTS CLÈS :**

**5-1 L'audition :** Activité sensorielle complexe réalisée grâce à l'oreille et à ses afférences permettant la réception, l'intégration des sons et bruits, l'audition commence avec la réception au niveau de l'oreille externe l'onde sonore qui ensuite acheminée mécaniquement au travers de l'oreille moyenne puis vers l'oreille interne qui suit son chemin vers le cerveau (Frédérique BRIN 2004 P29)

**5-2 La Surdit  :** est une d ficiency auditive, quel que soit son origine et quel que soit son importance, elle peut  tre transitoire ou d finitive, parfois m me  volutive et ses cons quences sont multiples ; Trouble de communication pr verbale chez le nourrisson avec incidences d veloppementales, absence ou retard de langage, trouble de la parole, difficult s d'int gration scolaire ou sociale. (Fr d rique BRIN 2004 p246)

**5-3 L'implant cochl aire :** Dispositif m dical  lectronique destin    restaurer l'audition de personnes atteintes d'une perte auditive s v re   profonde qui comprennent difficilement la parole   l'aide de la proth se auditive et le

dispositif comprend deux parties principales ; unité électronique implantée dans le rocher et le processeur vocale externe. (Www .future sante .Fr 2018)

**5-4 Le langage :** un système de signes propre à favoriser la communication entre les êtres. La réalité de sa définition est en fait très complexe puisqu'elle concerne des disciplines variées c'est un acte physiologique réaliser par différentes organes du corps humain. (Frédérique BRIN 2004 p133)

**5-5 La Conscience phonologique :** est définie comme la capacité à percevoir, à découper et à manipuler les unités sonores du langage telles que la syllabe, la rime, le phonème. La prise de conscience d'unités phonologiques comme la syllabe et le phonème, ainsi que leur traitement explicite et l'apprentissage des correspondances entre unités orthographiques et phonologiques sont essentiels à l'acquisition de la lecture et de l'écriture. (Frédérique BRIN 2004 p60)

**5-6 La syllabe :** Une syllabe est la fusion de phonèmes qui découpent naturellement un mot lorsqu'on le prononce. Ex : cadeau = ca et deau .  
(Laurence STARY 2014 P1)

**5-7 Le phonème :** Un phonème constitue la plus petite unité sonore du langage oral. Si on observe la lettre, un phonème correspond au son de celle-ci. Ex : la lettre f correspond au phonème ffff = le son [f] de l'API (la manière dont elle chante).( Laurence STARY, 2014 P1)

**5-8 Le graphème :** La transcription d'un phonème. Ex : on peut proposer les graphèmes o – au – eau pour le phonème [o]. (Laurence STARY 2014 P1)

**5-9 Les pseudo-mots :** des mots qui ne veulent rien dire. Ex : fraditor.  
(Laurence STARY 2014 P1)

## **AUDITION ET IMPLANT COCHLEAIRE**

1-Définition de l'audition.

2-Anatomie et physiologie de l'audition.

3-Définition de la surdité.

4-La Surdité ses types et classification.

5-Les Causes et Conséquences de la surdité.

6-Définition de l'implant cochléaire.

7-Le fonctionnement de l'implant cochléaire.

## 1- DÉFINITION DE L'AUDITION :

Activité sensorielle complexe réalisée grâce à l'oreille et à ses afférences permettant la réception, l'intégration des sons et bruits, l'audition commence avec la réception au niveau de l'oreille externe l'onde sonore qui ensuite acheminée mécaniquement au travers de l'oreille moyenne puis vers l'oreille interne qui suit son chemin vers le cerveau (Frédérique BRIN, 2004 P29)

## 2-ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE DE L'AUDITION :

### 2-1 ANATOMIE DE L'OREILLE :

L'oreille est un organe neurosensoriel à double fonction :

- Il assure l'audition (cochlée)
- Il joue un rôle très important dans l'équilibre (vestibule)

Cet organe comprend trois parties ;

**2-1-1 Oreille externe :** elle est constituée par le pavillon et le conduit auditif externe limitée par le tympan qui capte les ondes sonores. (P. PIALOUX 1975, P5)

**2-1-2 Oreille moyenne :** c'est une cavité remplie d'air à la pression ambiante elle contient la chaîne des osselets, le marteau solidaire du tympan, l'enclume et l'étrier appliqué sur la fenêtre ovale. (P.PIALOUX 1975, P5-P7)

Les osselets transmettent les vibrations sonores du tympan à l'oreille interne, l'oreille moyenne communique avec le pharynx par un conduit très étroit, c'est la trompe d'Eustache. (P.PIALOUX 1975, P5-P7)

**2-1-3 Oreille interne :** c'est la cavité osseuse remplie d'un liquide (liquide endolymphatique) dans lequel baignent les organes nerveux de l'audition le limaçon et ceux de l'équilibre les canaux semi- circulaires).

L'oreille interne communique avec l'oreille moyenne par la fenêtre ronde. Les sensations sonores sont transmises au cerveau par le nerf auditif (le 8<sup>eme</sup> nerf crânien). (P. PIALOUX 1975, P5-P7)

#### Les canaux semi- circulaires :

Au nombre de trois, sont orientés dans les trois plans de l'espace. Le déplacement du liquide dans les canaux provoque par le mouvement de la tête, est capté par des cils microscopiques situés sur leur paroi interne. L'influx nerveux issus de ces capteurs permet au cerveau d'assurer l'équilibre du corps. (P.PIALOUX 1975, P12)

#### La cochlée (limaçon) :

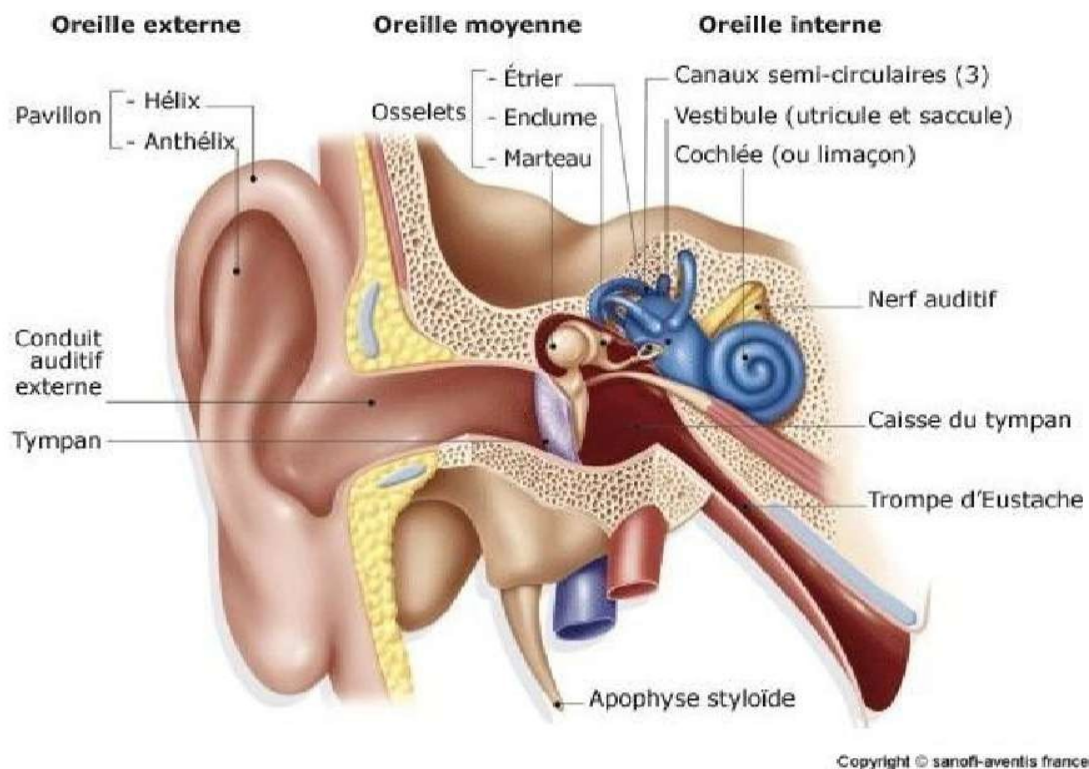
Transmet au nerf auditif les informations relatives aux sons. Les vibrations sonores parvenant au tympan sont communiquées à l'endolymphe cochléaire par l'intermédiaire des osselets et de la fenêtre ovale. Des capteurs identiques aux précédents traduisent les vibrations de l'endolymphe en influx nerveux. (P.Pialoux 1975, P12)

#### Le Nerf auditif :

Il est constitué par les fibres cochléaires et vestibulaire qui gagnent le tronc cérébral et les noyaux correspondants des voies centrales.

- La voie vestibulaire
- La voie cochléaire centrale, bilatérale pour chaque oreille.(P. PIALOUX 1975, P12)

Figure 1 – Vue d'ensemble de l'oreille externe, moyenne et interne



## 2-2 PHYSIOLOGIE DE L'OREILLE :

### 2-2-1 Rôle de l'oreille externe :

L'auricule (ou pavillon) fait de l'oreille un remarquable cornet acoustique.

Le flux sonore s'engouffre dans le méat acoustique (ou CAE) avant de

Venir tambouriner sur la membrane tympanique provoquant la mobilisation des osselets de l'Oreille Moyenne. L'Oreille Externe

sert à la fois pour localiser et amplifier les sons. (IKRAM Lori 2009 P15 –P27)

### **2-2-2 Rôle de l'oreille moyenne :**

L'oreille moyenne joue un rôle essentiel dans l'audition, elle assure la transmission et l'amplification des vibrations aériennes en vibrations mécaniques se fait par l'intermédiaire au système tympano-ossiculaire : les vibrations du tympan entrent successivement celles du bloc marteau-enclume, puis celles de l'Etrier, qui les transmet à l'oreille interne via la fenêtre ovale.

Cette transmission des vibrations se fait sans perte d'énergie grâce au mouvement de levier des osselets. Le message acoustique est transformé en signal mécanique.

La trompe d'Eustache permet d'assurer une vibration optimale du système en permettant un équilibre de pression de part et d'autre de la membrane tympanique par modification de la masse d'air contenue dans l'oreille moyenne. (IKRAM Lori 2009 P15 –P27)

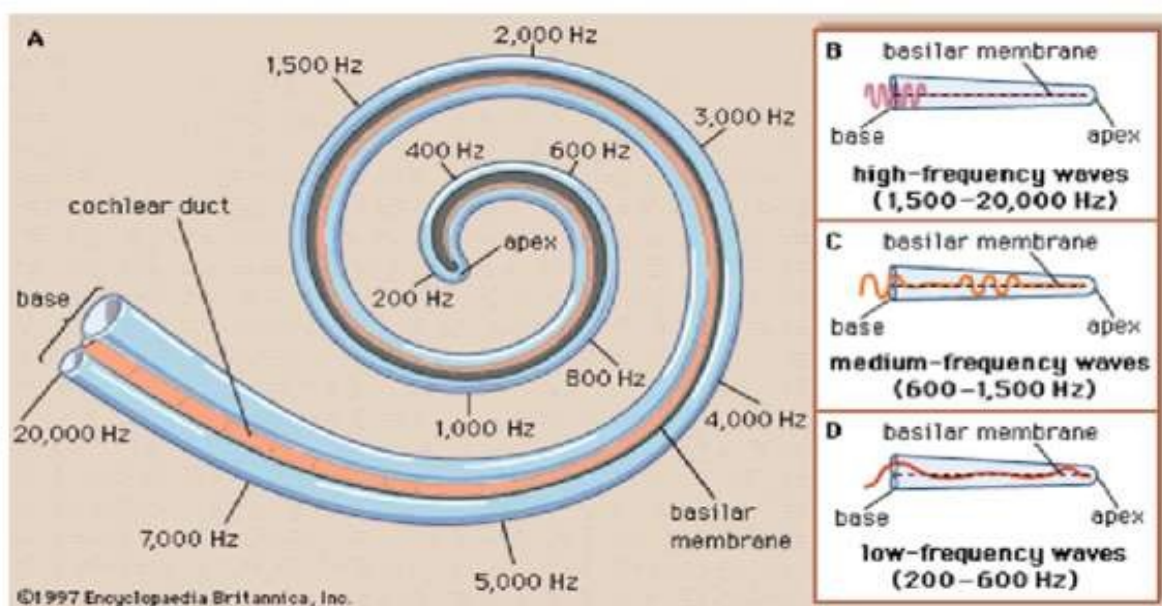
### **2-2-3 Rôle de l'oreille interne :**

L'oreille interne, permet la transmission hydromécanique au niveau de la membrane basilaire ainsi que la transmission électrochimique au niveau des cellules ciliées de l'organe de Corti.

C'est presque exclusivement depuis les cellules ciliées internes, excitées par les mouvements de la membrane basilaire, que part l'information afférente.

L'information efférente envoyée en retour depuis le tronc cérébral est réceptionnée par les cellules ciliées externes qui jouent majoritairement un rôle d'amplification.(IKRAM Lori 2009 P15 –P27)

**Figure 2 - Tonotopie cochléaire**



### 3-DÉFINITION DE LA SURDITÉ

Est une déficience auditive, quel que soit son origine et quel que soit son importance, elle peut être transitoire ou définitive, parfois même évolutive et ses conséquences sont multiples ; Trouble de communication préverbale chez le nourrisson avec incidences développementales, absence ou retard de langage, trouble de la parole, difficultés d'intégration scolaire ou sociale. (Frédérique BRIN, 2004 p246)

### 4-TYPES ET CLASSIFICATION DE LA SURDITÉ :

#### **4-1 TYPES DE LA SURDITÉ :**

Le fonctionnement de l'oreille permet de définir trois types de surdité selon la partie de l'oreille atteinte :

##### **-les surdités de transmissions :**

Elles touchent l'oreille externe (ex: absence de pavillon) et/ou l'oreille moyenne (ex: otite séreuse). La perte auditive ne dépasse jamais 60 dB et touche plutôt les fréquences graves (250 et 500 Hz). Le traitement repose sur des médicaments anti-inflammatoires et/ou sur la chirurgie (plastie de l'oreille, diabolos, chirurgie des osselets...) et/ou un appareillage auditif type prothèses dès que la perte auditive atteint 30 dB.(CRIMAIL .PH . 1989 P51)

##### **-les surdités de perceptions :**

Elles concernent l'oreille interne, les voies auditives et le cerveau.(CRIMAIL .PH . 1989 P51)

La perte auditive prédomine souvent sur les fréquences moyennes et aiguës. Si la perte auditive est totale, on parle de cophose. Le traitement ne repose que sur l'appareillage (prothèses ou implant) dès que la perte atteint 30 dB.

##### **-les surdités mixtes :**

Elle s'associent surdité de transmission et de perception.(CRIMAIL .PH . 1989 P51)

#### **4-2 CLASSIFICATION DE LA SURDITÉ :**

Les surdités peuvent aussi être classées selon l'importance de la perte auditive (moyenne des seuils sur les fréquences 250, 500, 1000 et 2000Hz):

- **perte de 20 à 40 dB : surdité légère.** Acquisition du langage possible sans appareillage, articulation imprécise et compréhension aléatoire, diagnostic tardif.
- **perte de 40 à 70 dB : surdité moyenne.** Développement possible d'un langage très déformé, compréhension encore plus limitée, diagnostic tardif vers 4 ans.

- **perte de 70 à 90 dB : surdité sévère.** Langage absent ou très limité (mots-phrases, syntaxe absente...) sans appareils.
- **perte de 90 dB et plus : surdité profonde.** Acquisition du langage impossible sans appareillage. Diagnostic à faire le plus tôt possible. (CRIMAIL .PH .1989 P51)

## 5- L'ORIGINE ET LA CONSEQUENCE DE LA SURDITÉ :

### 5-1 L'ORIGINE DE LA SURDITÉ :

**1-Génétique :** dans deux tiers des cas ;

Récessive autosomique, non évolutive, d'emblée profonde à la naissance, dominante autosomique, évolutive, apparaissant vers deux ans, isolée ou associée à d'autres anomalies (cardiaques, rénales, thyroïde...) (syndromes)

**2-Acquis :** dans un tiers des cas (méningite, infection congénitale, prématurité avec un poids de naissance inférieur à 1500 g, traumatique), ces étiologies ayant des conséquences multiples bien au-delà de la surdité (infirmité motrice, retard intellectuel, cécité etc.).

-La surdité est associée à d'autres difficultés dans près de 40% des cas. Le diagnostic se fera au fil des années, et elle est une épreuve supplémentaire pour les parents.

### 5-2 CONSÉQUENCE DE LA SURDITÉ :

Les répercussions de la surdité sont multiples :

- Perturbation de la fonction auditive :

Les bruits faibles ne sont pas perçus mais les bruits intenses peuvent l'être de façon douloureuse (recrutement). La perception de la parole est rendue difficile car l'enfant n'entend pas tous les sons correctement malgré l'appareillage et n'est pas toujours attentif au monde sonore.

– Développement du langage :

Le niveau de langage oral dépend de multiples facteurs : précocité de la prise en charge, niveau de surdité, présence de troubles associés, stimulation familiale...

Les conséquences les plus graves sont observées en cas de surdité profonde. A l'annonce de la surdité avant qu'une guidance parentale ne se mette en route, les parents cessent souvent de s'adresser à leur enfant puisqu'il n'entend pas. La carence des échanges ne permet pas l'appariement correct mot/référent et la reconnaissance des intentions du locuteur. L'enfant sourd doit regarder sa mère ou l'objet et ne peut faire de lien signifiant-signifié. Cette situation ne se produit pas si l'enfant naît de parents sourds car ils savent s'adapter pour bien communiquer avec leur enfant.(AUDOIT A., CARBONNIERE B ;2005 P 24-43.)

La différenciation de la langue maternelle étant maximale pendant les neuf premiers mois de la vie, l'enfant sourd ne pourra sélectionner les caractéristiques phonétiques et prosodiques discriminantes de sa langue. Sans appareillage, le langage restera déficitaire tant en perception qu'en expression. Le message verbal ne pourra prendre de sens sans support visuel (gestes, mimiques, lecture labiale complétée par le langage parlé complété LPC, langue française signée LFS) .La boucle audio-phonatoire ne pourra se mettre en place.

D'après le travail de BOUTALEB 1987 la première ou on évoque la dénomination La langue des Signes Algérienne (LSA) c 'est dans un journal quotidien en 1985 même si la langue est considérée comme un moyen d'échange entre sourds elle n'est pas reconnue au tant qu'une langue à part entière mais seulement comme substrat à la parole.(M.MENSOUR, 2007 P41)

Même appareillé, l'enfant rattrape difficilement le niveau de langage de son âge et peut présenter : une absence ou un retard de langage. Le vocabulaire est limité

même sur les mots courants. Les mots sont mal articulés ou déformés. Les pronoms ne sont pas ou peu utilisés, la conjugaison des verbes et l'utilisation des temps mal maîtrisés. (AUDOIT A., CARBONNIERE B ;2005 P 24-43.)

## **6-DEFINITION DE L'IMPLANT COCHLÉAIRE :**

Dispositif médical électronique destiné à restaurer l'audition de personnes atteintes d'une perte auditive sévère à profonde qui comprennent difficilement la parole à l'aide de la prothèse auditive et le dispositif comprend deux parties principales ; unité électronique implantée dans le rocher et le processeur vocal externe. (Www .future sante .Fr 2018).

## **7-FONCTIONNEMENT DE L'IMPLANT COCHLEAIRE :**

Mis en place par voie chirurgicale dans la cochlée, il permet de stimuler le nerf auditif même en l'absence de cellules auditives fonctionnelles.

Il est réservé aux surdités profondes cochléaires dont le nerf auditif reste fonctionnel. Il doit être mis en place après essai de prothèses auditives (au mieux vers 1 an et pas après 8 ans, sauf en cas de surdité évolutive ou accidentelle). Il rétablit des seuils entre 25 et 35 dB même sur les fréquences aiguës (6000 ou 8000 Hz selon les marques).

Il fonctionne sur batteries rechargeables ou non qui durent de 1 à 3 jours. Il nécessite un contrôle régulier de ses éléments et un séchage nocturne.

Le suivi est très lourd les premières années (réglages, suivi orthophonique intensif) puis se limite à un ou deux contrôles annuels en milieu hospitalier.

### **7-1 La Composition de l'implant :**

Il comprend ;

-des éléments externes : un **processeur** qui transforme l'énergie acoustique en signaux numériques, doté d'un microphone et relié à l'**antenne externe** par un cordon.

-des éléments internes : une **antenne interne réceptrice** qui envoie les impulsions au **récepteur** où elles sont converties en signaux électriques transmis au **faisceau d'électrodes** glissé dans l'oreille interne pour stimuler les fibres du nerf auditif.

L'antenne externe tient en face de l'antenne interne par aimantation à travers la peau et est en lien avec elle par radiofréquences.

### **7-2 La Binauralité :**

Si l'implantation est unilatérale, l'enfant bénéficie de la stéréophonie s'il porte une prothèse auditive controlatérale. L'implantation bilatérale se développe rapidement depuis l'accord de prise en charge du deuxième implant par l'ARS depuis 2013.

### **7-3 La fonctionnalité et Les pannes les plus fréquentes :**

Il existe des témoins lumineux mais selon les marques, ils ne signifient pas la même chose. Le mieux est de demander aux parents. Les batteries tiennent en général la journée mais si l'enfant comprend moins bien, elles peuvent être en cause bien qu'il existe une foule d'autres pannes possibles (cordon ou micro défectueux) que seuls les professionnels peuvent élucider. L'enfant peut aussi grimacer ou arrêter son appareil si les bruits sont trop forts. Toute anomalie doit être signalée aux parents. (site : Lobe sante auditive et communication 2018).

**Figure 3 : montrant des éléments externes de L'implant.**



**Figure 4 : Partie externe d'un implant  
cochléaire : Marque Neurelec®**

## **Le langage et conscience phonologique**

- 1-Définition du langage oral.
- 2-Définition de la conscience phonologique.
- 3-Le développement du langage chez l'enfant normal.
- 4-Le développement du langage chez l'enfant implanté.
- 5-La conscience phonologique et la production de la parole.

6-La conscience phonologique à l'école.

7-Les habiletés phonologiques et l'apprentissage de la lecture.

## **1-DÉFINITION DU LANGAGE :**

Le langage est un système de signes propre à favoriser la communication entre les êtres. La réalité de sa définition est en fait très complexe puisqu'elle concerne des disciplines variées c'est un acte physiologique réalisé par différentes organes du corps humain. (Frédérique BRIN 2004 p133)

## **2-DÉFINITION DE LA CONSCIENCE PHONOLOGIQUE :**

On appelle conscience phonologique, la connaissance consciente et explicite que les mots du langage sont constitués d'unités plus petites à savoir les syllabes et les phonèmes. Il s'agit de la capacité à percevoir, découper et manipuler les différentes unités sonores qui constituent le langage (syllabes, rimes et phonèmes). Les phonèmes sont les plus petites unités sonores du langage, il s'agit des sons d'une langue. Les syllabes sont-elles constituées de plusieurs phonèmes (attaque + rime). Elles ont une réalité articulatoire. Ces phonèmes correspondent à l'oral aux sons du langage, et à l'écrit aux lettres ou groupes de lettres (graphèmes). A chaque phonème de la langue française correspond au

moins une lettre, un graphème. La conscience phonologique exige donc une analyse de la chaîne sonore de la langue et ce indépendamment des significations que cette chaîne apporte. (Laurence STARY 2005 p1)

### **3-LE DEVELOPPEMENT DU LANGAGE ORAL CHEZ L'ENFANT NORMAL ENTENDANT :**

#### **3-1L'étape de la phonation (0 à 2 mois) :**

Elle correspond au stade des vocalisations réflexes ou quasi-réflexes où l'on peut observer un mélange de cris et de sons végétatifs tels que des bâillements ou des gémissements. On remarque également la présence de sons vocaliques, dont la fonction biologique n'est pas apparente. (RONDAL J.A 1999 p479)

#### **3-2L'étape de l'articulation primitive (1à4 mois) :**

C'est le stade de la production des syllabes archaïques. Après l'émergence du sourire, premier signe de la communication sociale, on voit apparaître chez l'enfant la production de séquences phoniques constituées de sons vocaliques. Ainsi, que des sons proto-consonantiques articulés en arrière de la gorge. Ce sont donc généralement les voyelles qui font leur apparition en premier dans le répertoire phonétique de l'enfant. À la fin de cette étape, tous les schémas mélodiques sont présents dans la production de l'enfant entendant.

D'autre part, des petits dialogues vocaux s'initient entre l'adulte et l'enfant, grâce à l'imitation réciproque. Ainsi, en encourageant l'imitation vocale et en la récompensant affectivement, le taux de vocalisations augmente. Ces premiers échanges vocaux sont sous-tendus par la mère qui, en répétant les productions vocales de son enfant, les interprète et leur donne une valeur de communication. L'enfant, en observant l'impact de ses productions vocales sur l'entourage, les produit alors de manière intentionnelle afin d'obtenir ce qu'il souhaite. Les vocalisations prennent sens et donc valeur entière de communication. (RONDAL J.A 1999 p479)

### **3-3 Les stades du babillage (3 à 10 mois):**

Au cours du développement normal se succèdent deux étapes:

- L'étape exploratoire ou d'« expansion » (3-8mois):

Elle consiste en l'apparition du babillage rudimentaire, qui se caractérise par l'apparition des premières combinaisons consonantiques et vocaliques et donc des premières formes syllabiques (proto-syllabes), avec des sons pleinement résonnants. En effet, l'enfant joue davantage avec sa voix (grandes variations de fréquence et d'intensité) et découvre les sons consonantiques tenus, ce qui lui permet donc d'accroître son répertoire phonique. De plus, c'est entre 6 et 8 mois que se mettent en place les caractéristiques mélodiques et rythmiques de la langue. (RONDAL J.A 1999 p479)

### **3-4 L'étape des syllabes canoniques (5-10 mois):**

Les enfants commencent à construire des syllabes bien formées avec une Consonne et une voyelle bien délimitées : c'est ce qui caractérise le babillage canonique. Le babillage serait d'abord formé par des chaînes de syllabes identiques ([papapapa]) puis il se diversifierait en impliquant des consonnes puis des voyelles différentes dans les syllabes successives ([pataka] puis [pabotu]). (RONDAL J.A 1999 p479)

Concernant l'enfant kabylophone, il s'habitue peu à peu à la panoplie des sons du Kabyle (Le système phonologique Kabyle dispose de 45 sons environ – le /p/ compris) ; et travaillant au Pré langage n'a pas encore accès aux mots, mais, et c'est fondamental, a accès aux significations de par sa perception des choses. On parle autour de lui, on lui parle et il finit par se mettre lui aussi de la partie, en imitant à son tour, en décomposant et en recomposant à sa manière les sons perçus en «mots». (Rabah TABTI, UMMTO)

### **3-5 Le stade lexical (12 et 30 mois) :**

Considérablement. Selon le développement typique, les enfants produisent leurs

Premiers mots : Entre 12 mois et 14 mois, l'enfant apprend ses premiers mots un par un. Il en apprend en moyenne 3 par semaine. Les premiers mots sont composés d'une ou de deux syllabes identiques formées sur le modèle consonne-voyelle comme [papa] et expriment des éléments de l'environnement de l'enfant et des éléments socio pragmatiques de la langue (interactions, routines sociales, expressions types). Ces mots ne sont produits qu'en contexte réduit. (RONDAL J.A 1999 p479).

Suite à cette étape, l'enfant entre dans la phase de l'explosion lexicale, qui désigne la période où l'enfant accroît rapidement son lexique. Elle se produit la plupart du temps entre 1 an et 2 ans, lorsque le lexique se compose en moyenne de 50 mots. À ce stade, l'enfant apprend en moyenne 9 à 10 mots de vocabulaire par jour et ces derniers ne sont utilisés uniquement qu'en contexte puisque l'enfant a accès à une signification référentielle des mots qu'il connaît. Au fur et à mesure que l'enfant apprend à produire de nouveaux mots. Il observe des différences entre ces objets ; c'est ainsi qu'il précise son lexique en modifiant le sens initial de ces premiers mots. L'enfant restructure son lexique et différencie les items lexicaux les uns par rapport aux autres. Il précise les définitions, crée des expansions (exemple : chaise- tabouret) et des associations entre les mots (exemple : chaise-table). Graduellement, sous l'influence de l'explosion lexicale, les patterns acoustico-phonétiques s'affinent et une organisation phonémique des représentations lexicales se met en place. Vers l'âge de 4 ans, la syllabe peut être identifiée ou reconnue au sein d'un mot puis, vers l'âge de 6 ans, une catégorie plus fine de représentations lexicales émerge : le phonème. C'est ainsi que l'enfant passe d'une représentation peu précise des mots à une reconnaissance organisée autour des segments phonémiques.(Rondal J.A 1999 p479)

Pour l'enfant kabylophone c'est vers le début de sa deuxième année de vie, après sa sortie de la phase dite de «lallation» qui consiste en une émission prolifique de tous les sons de base des langues, les premiers mots apparaissent grâce à la différenciation des phonèmes par imitation.

La transition à la signification évolue graduellement vers un niveau de mots-phrases, des mots uniques pour exprimer des besoins et des désirs : je veux boire, raccourci en «Buwa, Embuwwa, Mbebbba, M'buwa, ou Tutuwa) ; je veux manger, raccourci en «3em, ou 3em\_em» ; réalisant ainsi les premiers liens sons/sens, appelés communément en linguistique : signifiants/signifiés. Cependant, au tout début, la corrélation entre signifiant/signifié, au stade de l'enfant, reste relative. Le Professeur M.A. Haddadou a signalé que «les analyses du signifié sont assez pauvres et se limitent le plus souvent au relevé de sens le plus évident» (Rabah TABTI, UMMTO)

#### **4-LE DEVELOPPEMENT DU LANGAGE ORAL CHEZ L'ENFANT SOURD IMPLANTÉ :**

##### **4-1 L'étape de la phonation :**

Les réflexes innés et les productions vocales des enfants sourds ne diffèrent pas de ceux des enfants normo-entendants. (HEJJANE Loubna, 2016, P35).

##### **4-2 L'étape de l'articulation :**

Les enfants sourds, quel que soit le degré de la perte auditive, produisent des sons (vocaliques et quelques consonantiques) dans un répertoire stéréotypé. Les courbes mélodiques de leurs productions vocales varient peu et celles-ci restent de courte durée. Plus l'enfant est sourd, plus ses énoncés vocoïdes sont courts.(LEPOT-FROMENT C., CLEREBAUT N, 1996 cité par HEJJANE Loubna P35)

##### **4-3 Les stades du babillage :**

Généralement, les productions des enfants sourds sont retardées par rapport aux enfants entendants et ceci, selon le degré de surdité. Plus la perte auditive est importante et plus le babillage apparaît en retard par rapport à la norme.

Dans les surdités profondes, l'enfant babille même s'il n'entend pas sa voix. Il prend plaisir à ressentir les vibrations liées à ses mouvements bucco phonatoires et il observe l'impact de ses productions sur les réactions de son entourage. Toutefois, à l'âge de 6 mois, la réduction ou l'absence de perception auditive peut conduire à la disparition ou à l'appauvrissement du babil. Ainsi, les enfants qui produisent le babillage rudimentaire n'évoluent pas systématiquement vers le babillage canonique entre 26 et 32 mois. Et certains ne produisent même jamais aucun babillage étant données leur absence totale de perception auditive et leur incapacité à élaborer des sons consonantiques. (LEPOT-FROMENT C., CLEREBAUT N, 1996 cité par HEJJANE Loubna P35-40)

#### **4-4 L'étape des syllabes canoniques :**

Le babillage canonique apparaît en moyenne à l'âge de 7 mois chez les enfants entendants, alors que dans le cas de surdités profondes ou sévères appareillées, ces productions canoniques n'apparaissent en moyenne qu'à 24 mois. Comme dans l'étape précédente, les productions vocales de l'enfant sourd sont de courte durée, et se cantonnent à un répertoire phonique restreint. Au même âge, les enfants sourds possèdent un répertoire moins varié et moins étendu. Ils restent aux formes « quasi résonnantes ». De plus, chez les enfants sourds, les schémas mélodiques sont plats et stéréotypés. Ce n'est qu'après l'appareillage que la durée moyenne des énoncés s'accroissent et l'intonation varie. Nous ajoutons que la privation d'information acoustique affecte la qualité de l'articulation, qui est imprécise et déviante (AUDOIT A., CARBONNIERE B 2005 P 24- 43 cité par HEJJANE Loubna P35-40)

#### **4-5 Le stock lexical :**

Les enfants implantés présentent un retard de développement global de leur lexique de production par rapport aux enfants normo-entendants. Ce retard varie

d'un enfant à l'autre et peut aller de quelques mois à plusieurs années. On observe donc un manque de vocabulaire qui entrave grandement la normativité de ces enfants, qui ont souvent recours en parallèle à des moyens de communication alternatifs, telles que la langue des signes (LS), les mimiques ou la désignation. L'enfant ne possède pas souvent le terme précis qui correspond à ce qu'on lui montre ou à ce qu'il veut produire, il utilise donc un terme générique comme « coiffer » pour la « brosse » ou le « peigne » les enfants sourds implantés sont très performants quant au vocabulaire concernant les substantifs du schéma corporel et relativement performants pour les substantifs généraux. Pour les verbes, les auxiliaires et les adverbes, les résultats sont déficitaires mais proches de la moyenne de l'étalonnage, en revanche, les adjectifs sont nettement moins usités (LE NORMAND M.T 2004 p123-138 cité par HEJJANE Loubna P35-40)

## **5-LA CONSCIENCE PHONOLOGIQUE ET LA PAROLE :**

La parole est l'un des moyens de communication privilégié de l'être humain. Le contenu du message est de nature linguistique. Le signal acoustique qui lui est associé est donc de nature très complexe. Il présente ainsi trois propriétés fondamentales :

-la directionnalité : le message contient bien un début et une fin, de plus l'ordre des sons dans le message reste primordial pour le sens. La contrainte est d'ordre temporel.

-la continuité : auditivement les mots et les phonèmes n'ont pas de frontières marquées.

-la variabilité : selon chaque locuteur, le timbre, l'intonation, la hauteur et le débit diffèrent. L'enfant développe, au contact de la parole, les compétences langagières nécessaires pour les différents composants du langage. On parlera ici d'habiletés phonologiques. (COQUET, 2007 cité par Fanny DEPIRE 2008 P10)

## **6-LA CONSCIENCE PHONOLOGIQUE A L'ÉCOLE :**

Dès l'école maternelle, les élèves sont sensibilisés à la conscience phonologique et ce par divers moyens. Cette notion n'est pas une notion facilement accessible, surtout pour un si jeune public. En effet, lorsque nous écoutons des personnes parler, notre attention se porte entièrement sur le sens du message qui nous est dit, et non sur la manière dont ce message est transmis (phrases, mots, syllabes, phonèmes). Il est donc très difficile pour les enfants de se rendre compte de quoi sont faits les mots des phrases, les enfants ne s'attachant naturellement qu'à leur sens. L'acquisition de la conscience phonologique et plus particulièrement de la conscience phonémique nécessite chez les enfants une décentration cognitive (PIAGET cite par Anne POPOT, 2011) afin de leur permettre de surmonter la difficulté à traiter plusieurs informations en même temps. Dans notre étude il s'agit de traiter en parallèle les représentations sémantiques des mots avec leurs représentations phonologiques. En familiarisant les élèves à la conscience phonologique dès la maternelle, il est possible de détecter dès cette période quels pourraient être les élèves « à risque » face à l'apprentissage de la lecture, et ainsi des remédiations pourraient être envisagées bien avant l'entrée concrète dans la lecture pour garantir une meilleure acquisition de cette capacité en rencontrant le moins de difficultés possibles. Les bénéfices du développement de la conscience phonologique sur l'apprentissage de la lecture ont été démontrés par de nombreuses études. C'est donc un choix du ministère de l'Education Nationale que de faire travailler les enfants sur la phonologie dès la maternelle, dans le but de leur permettre une meilleure maîtrise du langage écrit par la suite. Voilà pourquoi la nécessité de travailler cette conscience si tôt s'impose et ce bien avant que ne commence l'apprentissage concret de la lecture.

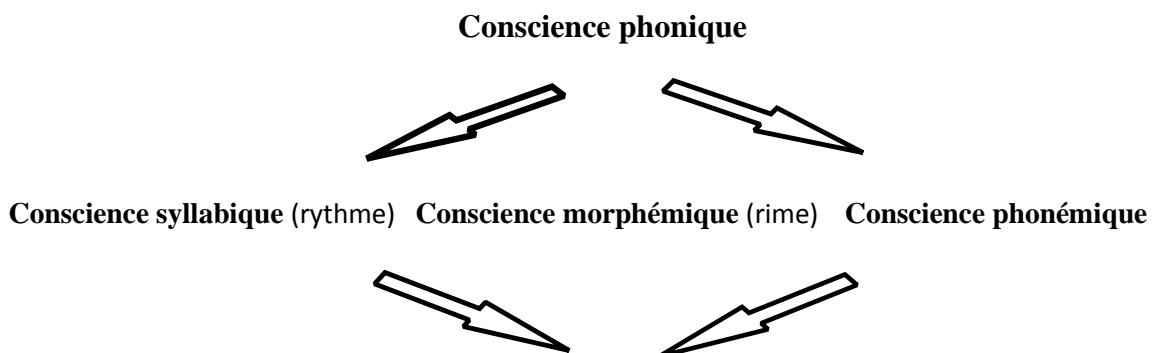
Les entraînements à la conscience phonologique ont pour but de faire prendre conscience aux enfants des différentes unités qui constituent le langage, essentiellement les phonèmes, afin qu'ils soient capables par la suite de les isoler. Une fois qu'ils sont capables d'isoler les phonèmes, les enfants vont s'entraîner à les manipuler. La capacité à manipuler les phonèmes aidera alors les élèves en temps voulu à écrire et lire, ceux-ci étant supposés être capables à ce moment de décomposer les mots en sons (en phonèmes auxquels correspondent des graphèmes) de par les entraînements effectués en maternelle.

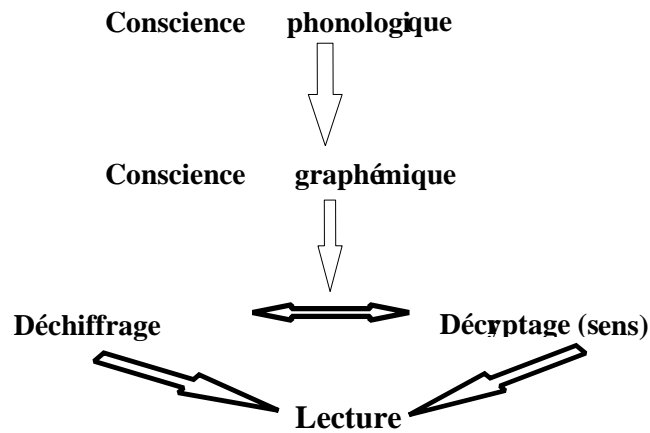
De nombreuses recherches viennent confirmer l'existence de ce lien entre conscience phonologique et entrée dans le langage écrit. C'est le cas par exemple de Liberman et coll (1972) ou de Lundberg et coll (1980). Lundberg et coll ont d'ailleurs démontré la relation étroite entre les compétences phonologiques et les compétences dans le langage écrit. Ils ont observé que les mauvais lecteurs avaient un déficit dans les manipulations d'unités phonologiques. De leur côté, Stanovitch et coll (1984) ont établi un lien entre niveau de maîtrise des phonèmes et rimes et niveau de compréhension en lecture. D'autres recherches ont établi l'existence du lien de prédictibilité entre habiletés phonologiques et futures performances en lecture (Goswami et Bryant, 1990 ; Lambert et Doyen, 2003). Castles et Coltheart .B parlent d'effet bénéfique sur l'entrée en lecture, particulièrement pour l'apprentissage du décodage en lecture. Bara parle dans son article des multiples résultats de recherche démontrant eux aussi les effets des entraînements de développement de la conscience phonologique sur les performances de lecture. Mais l'auteur va encore plus loin en affirmant que ces effets peuvent être décuplés si on y associe des travaux sur la connaissance des lettres ainsi que des associations lettres-sons (graphèmes-phonèmes).

L'enseignant a un rôle majeur, celui de permettre le passage d'un développement passif à un développement actif de la conscience phonologique.

Des exercices d'entraînement, sans être pour autant systématiques et répétitifs, peuvent aider l'enfant à consolider les apprentissages fondamentaux de la lecture. Ils consistent à manipuler consciemment des unités de la parole, des plus faciles vers les plus subtiles : d'abord les syllabes, puis les rimes, et enfin les phonèmes. On peut parler d'une conscience phonique générale, avec trois sous-catégories : syllabique, morphémique, phonémique.(Anne POPOT 2011, P06)

**Figure 5 : schéma de la Conscience phonique et ses sous catégories**





## 7- LES HABILITES PHONOLOGIQUES ET L'APPRENTISSAGE DE LA LECTURE :

Depuis plusieurs années, de nombreux travaux de recherche se sont penchés sur le lien qui existe entre le développement de la conscience phonologique et l'apprentissage de la lecture chez les jeunes élèves. Ces travaux affirment que le niveau de lecture des élèves est très dépendant de leur niveau de conscience phonologique. En effet il a été prouvé que le niveau de compétence en conscience phonologique des enfants de maternelle permet de prédire les habiletés qu'ils auront en lecture en fin de CP. Aussi le niveau de conscience phonologique des enfants à l'entrée du CP détermine leurs futurs échecs ou réussites dans l'acquisition de la lecture. Les piètres lecteurs démontrent bien souvent de mauvaises compétences en conscience phonologique et les bons lecteurs de bonnes compétences. Les recherches étant nombreuses, sur seulement deux d'entre elles. La première étant de Jean Ecalte, chercheur français, et la seconde de Castles et Coltheart, chercheurs anglais. (Anne POPOT, 2011 P11). Et concernant les travaux kabylophones, on trouve l'étude de Ramdane BOUKHERROUF qui a travaillé sur une vingtaine d'enfants kabylophones. Il a opté de travailler sur des enfants de la première année primaire, avec sa

recherche qui visait à vérifier chez les enfants kabylophones de (05 à 06 ans) l'acquisition du système phonologique du kabyle en tant que langue maternelle. En d'autres termes, cette recherche tentait de vérifier le degré de la conscience phonologique des enfants kabylophones. Au terme de cette recherche qui était vraiment limitée, avait dégagé un certain nombre de conclusions préliminaires qui consistaient à dire que l'enfant kabylophones est largement conscient du système phonologique de son propre parler. Cependant le problème se posait au niveau de la tension et l'emphase. D'ailleurs même au niveau des cours de kabyle, les apprenants ont le même problème dans l'assimilation des règles de notation du kabyle. (Ramdane BOUKHERROUF, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou)

## **CHAPITRE DE LA LANGUE KABYLE**

- 1-Historique du berbère de Kabylie.
- 2-Données Sociolinguistique de la Kabylie.
- 3-Les traits linguistiques marquants du kabyle.
- 4-Phonétique et phonologie du kabyle.
- 5-Morpho-syntaxe du kabyle.
- 6-Lexique du kabyle.

## **1-HISTORIQUE SUR LE BERBERE DE KABYLIE (Algérie) :**

Le berbère parlée en kabyle est, avec le touareg\* et le tachelhit\* du Sud-Ouest marocain, une des variétés régionales les plus étudiées et les mieux connues. C'est aussi celle qui a bénéficié du processus de promotion et d'aménagement linguistique le plus précoce et le plus avancé.

Les données historiques et sociales expliquent aisément cette situation particulière ; principale région berbérophone, bastion d'une forte et longue résistance à la pénétration française au XIX<sup>e</sup> siècle, située à moins d'une centaine de kilomètres de la capitale Alger, la Kabylie a très tôt attiré les descripteurs français : explorateurs et voyageurs, militaires, missionnaires et scientifiques. Le kabyle a donc fait l'objet d'une attention précise et précoce comme en témoigne la publication dès 1844 du premier dictionnaire de cette langue. Entre 1858 et 1873, le Général Hanoteau, véritable encyclopédiste de la Kabylie, publie à lui seul : sa Grammaire kabyle (1858), ses Poésies populaires du Jurjura (1867) et son oeuvre monumentale en trois volumes, La Kabylie et les coutumes kabyles (1873). L'impulsion donnée lors de ces premières décennies de la présence française en Algérie sera décisive et sera rapidement relayée par de nouveaux types d'acteurs, non moins productifs :

– Les religieux chrétiens (principalement de l'ordre des missionnaires d'Afrique, les "Pères blancs" et "Soeurs blanches", fondé par le cardinal Lavigerie en 1868/9), dont le travail de description de la langue berbère de Kabylie se poursuivra sur place sans interruption jusqu'au milieu des années 1970 ; il donnera le jour notamment à la précieuse série du Fichier de Documentation Berbère (1946-1977) et au Dictionnaire kabyle-français de Jean-Marie Dallet (1982).

– A partir des années 1880, les spécialistes français de l'Université d'Alger qui avec René Basset, qui fut Doyen de la Faculté des Lettres, s'imposera vite comme le principal pôle des études berbères jusqu'à la décolonisation. La Kabylie étant toute proche, l'enseignement du berbère à la Faculté des Lettres d'Alger et à l'Ecole normale de Bouzaréah, de même que les recherches et publications des titulaires de la chaire de berbère (René et André Basset, puis André Picard) porteront principalement sur le kabyle ;

– Enfin, dans les dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, les berbérisants autochtones, quasiment tous kabyles, émergeront de différents corps de l'appareil administratif français : interprètes-traducteurs militaires et civils (Ben Khouas, Cid Kaoui...), instituteurs (dont le plus connu et le plus fécond fut Boulifa) ; puis, à partir des années 1930, hommes de lettres (Amrouche, Feraoun, Mammeri\*...).

Malgré le coup d'arrêt qu'a représenté la suppression de la chaire de berbère de la Faculté des Lettres d'Alger en 1962 et la mise en place d'une politique linguistique et culturelle très anti-berbère dans l'Algérie indépendante, ce capital scientifique et ce potentiel humain constitués pendant la période française n'allaient pas rester sans retombées et sans suites : à partir des années 1960, de nombreux jeunes Kabyles, en Algérie et en France, sensibilisés par le travail des générations antérieures et les prises de positions de quelques rares références en activité (principalement l'écrivain Mouloud Mammeri), se mettront à l'étude de leur langue, soit dans un cadre académique, soit dans des cadres associatifs et militants. Ce double engagement débouchera progressivement sur une véritable renaissance des travaux et publications consacrés au kabyle : études descriptives dans le cadre des différents courants de la linguistique moderne (Chaker, Mettouchi, Naït-Zerrad, Allaoua et tant d'autres) ; études à orientation plus appliquée, dans le domaine de l'aménagement linguistique : notation usuelle, didactique, terminologie (Achab, Naït-Zerrad...).

A partir de 1990, l'assouplissement de la position des autorités algériennes vis-à-vis du berbère, avec la création des Départements de Langue et Culture Amazigh à l'Université de Tizi-Ouzou (1990), puis de Bougie (1991), va permettre l'arrivée d'une nouvelle génération, bien plus nombreuse, de jeunes chercheurs berbérisants travaillant en Kabylie même. En une décennie, les travaux de cette nouvelle berbérologie kabyle ont significativement renouvelé la

connaissance que l'on pouvait avoir du kabyle, notamment de sa diversité interne (Cf. Notice suivante « Kabylie : Dialectologie » par K. Naït-Zerrad). (Cité par S. CHAKER en 2004).

## **2 DONNÉES SOCIOLINGUISTIQUES :**

La variété kabyle du berbère est la langue maternelle et usuelle de l'immense majorité de la population de Kabylie : près de 85% des habitants de l'ancien département de Tizi-Ouzou ("Grande Kabylie") se déclare berbérophones natifs (recensement<sup>1</sup> officiel algérien de 1966). Il convient à ce propos de souligner que les nombreux découpages et redécoupages administratifs de l'entité géolinguistique kabyle opérés par l'Etat algérien ont eu pour conséquence de fragmenter l'aire de la kabylophonie sur au moins cinq départements (wilayat). Tant et si bien que seules les départements de Tizi-Ouzou et de Bougie peuvent être considérés comme presque entièrement berbérophones ; les autres fragments de l'aire kabyle sont intégrés dans des unités administratives périphériques, dont la plus plus grande partie est arabophone (Sétif, Bouira, Boumerdes). Ce démembrement administratif de la Kabylie historique et culturelle ne facilite évidemment pas l'évaluation démographique de la berbérophonie dans la région.

On peut néanmoins estimer, sur la base de la projection des chiffres connus, la population kabylophone à environ 5,5 millions de personnes, dont 3 à 3,5 millions vivent en Kabylie même et 2 à 2,5 million constituent la diaspora, dans les grandes villes d'Algérie (surtout Alger), mais aussi en France où vivent probablement près d'un million de Kabyles.

En Kabylie, l'usage du berbère est tout à fait prédominant ; langue d'usage général dans les échanges quotidiens, villageois et urbains, et pour toutes les générations, le berbère n'est pas même vraiment concurrencé dans les espaces officiels accessibles au public (administrations municipales, postes etc.) ; les seuls lieux de Kabylie où l'on peut constater une présence de l'arabe classique

sont les espaces institutionnels formels, placés sous le contrôle direct de l'administration centrale de l'Etat : Ecoles, tribunaux, gendarmeries... Bien sûr, dans les zones de contact entre populations arabophones et berbérophones, le bilinguisme berbère/arabe dialectal est de règle ; mais il n'est pas toujours unilatéral : dans de nombreux cas, les arabophones apprennent et utilisent le berbère. Les deux capitales de la Kabylie, Bougie et Tizi-Ouzou, illustrent bien cette pression du berbère : dans les deux cités, le noyau historique ancien de la population était arabophone ; l'exode rural massif de l'après-indépendance, a changé totalement le peuplement de ces deux villes et a généralisé l'usage du berbère.

En fait, en Kabylie, notamment dans les couches moyennes scolarisées, c'est plutôt le français qui concurrence significativement le berbère, bien sûr à l'écrit, mais aussi dans toutes les situations formelles ou requérant une certaine élaboration linguistique (usages techniques et scientifiques, politiques...). Cette tendance est confirmée par de nombreux indices objectifs : prégnance de la presse francophone en Kabylie (avec existence de plusieurs titres régionaux), prégnance des chaînes de télévision françaises, multiplication des écoles privées francophones, usage commercial et publicitaire quasi exclusif du français... L'évolution sur ce plan est tout à fait impressionnante depuis le début des années 1990 : dans les espaces publics – en-dehors des sites officiels de l'Etat central – la langue arabe a totalement disparu au profit du berbère (en notation tfinagh et latine) et du français. (Encyclopédie berbère, XXVI, S. CHAKER en 2004).

### **3 LES TRAITS LINGUISTIQUES MARQUANTS DU KABYLE :**

On rappellera en premier lieu que les variétés régionales actuelles du berbère (les "dialectes") résultent du processus historique de longue durée d'arabisation d'une partie du territoire de l'Afrique du Nord ; la conséquence mécanique de cette réalité, soulignée dans la notice « Dialecte » (EB XV, 1995 p

2291-2295), est que les "géo-lectes" contemporains ne présentent pas nécessairement une profonde unité linguistique : ils résultent de l'assemblage "par soustraction" de parlers qui, originellement, pouvaient appartenir à des aires dialectales distinctes. Tel semble bien être le cas de la Kabylie, comme tend à le montrer la notice suivante « Kabylie : Dialectologie ».

Néanmoins, il existe une image, et sans doute une forme, dominante du kabyle, fondées à la fois sur le poids démographique, l'extension géographique, la représentation dans les études berbères et la bibliographie ; la représentation aussi dans la production culturelle moderne – que ce soit la chanson ou l'écrit littéraire. Il s'agit de la variété de kabyle parlée dans ce qu'il est convenu d'appeler la "Grande Kabylie" et principalement la Kabylie du Djurdjura ou Haute Kabylie, le kabyle des "Zouaouas", comme l'on disait autrefois. Le nombre de travaux consacrés à cette région depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, mais aussi le poids considérable qu'ont joué les élites locales dans l'étude et la valorisation du berbère – de Boulifa à Mammeri – expliquent largement la prédominance et la visibilité de cette forme de kabyle. Les limites géographiques de ce "kabyle classique" sont assez floues et il n'est pas sans connaître de sensibles variations (notamment phonétiques) en son sein. Cependant, on peut en cerner les tendances lourdes.

#### **4-PHONTIQUE ET PHONOLOGIE :**

Le kabyle, en dehors des franges de la Kabylie orientale, est caractérisé par une série de traits phonétiques, fortement représentés, qui donnent à ce dialecte une "identité phonétique" marquée :

##### **4-1 Spirantisation des occlusives**

b > b ([β]) d > d ([δ]) Ĩ > TM ([δ]) g > g ([ɣ])

t > t ([θ]) k > k ([ç])

(entre parenthèses : API)

La spirantisation – qui est un affaiblissement de l'occlusion – est systématique et concerne toutes les consonnes, sauf dans quelques rares contextes protégés où la consonne est maintenue occlusive ; il s'agit donc dans ce cas de variantes contextuellement conditionnées :

Berbère (chleuh) t kabyle [t̥] *tamyart* "vieille"

[t̥] après /l/ ou /n/

*tamllalt* "oeuf", *ddant* "elles sont allées"

Berbère (chleuh) : d kabyle : [d̥] *da*, "ici"

[d̥], après /l/ ou /n/

*anda* "où ? " (comparez avec : *anida*)

*aldun* "plomb"

Berbère (chleuh) : k kabyle : [k̥] *akal* "terre"

[k̥], après /r/, /l/

*rku* "pourrir", *tankra* "se lever", *tilkin* "poux"

Berbère (chleuh) : g kabyle : [g̥] *taga* "carde"

[g̥], après /r/, /n/

*argu* "rêver", *ngef* "haleter"

On notera qu'en-dehors du kabyle, la spirantisation touche également la plupart des dialectes berbères du Nord, à l'exception du chleuh (où elle est très localisée et limitée) ; mais en kabyle, cette tendance est particulièrement forte et large et concerne toutes les occlusives simples du berbère.

**4–2 Affrication des dentales :** (surtout [t̪<sup>s</sup>, tt̪<sup>s</sup>], notées habituellement [t̪, t̪t̪], et des pré-palatales.

Les affriquées dentales sourdes [t̪<sup>s</sup>, tt̪<sup>s</sup>] sont extrêmement fréquentes, notamment dans les parlers de Grande Kabylie. Elles correspondent toujours à un [tt] tendu en chleuh et dans les autres dialectes berbères ; elles doivent leur fréquence à leur statut grammatical car [tt̪<sup>s</sup> > tt̪<sup>s</sup>] est la marque préfixée de l'aoriste intensif de nombreuses catégories de verbe (*awi* → *ttawi*) et résulte également, de manière

quasi obligatoire, de la séquence /d + t/, particulièrement fréquente dans les syntagmes nominaux :

Préposition *d* "avec" + Nom féminin : *tamàart d wemàar* ("le vieux et la vieille"), mais : *amàar d temàart* > [amàar ttemàart] > [amàar ṭtemàart]

Morphème de prédication nominal *d* + Nominal féminin : *d amàar* ("c'est un vieux"), mais : *d tamàart* > [ttamàart] > [ṭtamàart] ("c'est une vieille").

En Grande Kabylie, l'extension du phénomène d'affrication varie selon les parlers et les contextes (dans un contexte donné, certains parlers peuvent avoir [tt] au lieu de [ṭ<sup>s</sup>]) ; on aura, par exemple :

- [ttamàart] (< /d tamàart/), "c'est une vieille / elle est âgée", chez les Aït Yanni, mais :

- [ṭamàart], chez les Aït Iraten.

En Petite Kabylie, à l'Est de Bougie, la dentale affriquée disparaît complètement et l'on a toujours maintien de [tt] (Cf. Notice « Kabylie : Dialectologie » ci-dessous). En conséquence, [ṭ<sup>s</sup>] doit être considéré comme une simple variante locale du /tt/ berbère et n'est pas noté dans la notation phonologique ni dans l'écriture usuelle. En revanche, les affriquées pré-palatales [ṭ<sup>š</sup>] et [ḍ<sup>ž</sup>] sont plus stables et nettement distinctives en kabyle et sont notées respectivement :

[ṭ<sup>š</sup>] = č̣ : č̣č̣, "manger" (distinct de [šš], noté *cc* (cri pourchasser un animal))

[ḍ<sup>ž</sup>] = ġ̣ : ġ̣ġ̣ià "j'ai laissé" (distinct de ẓ̌ẓ̌ià/jj̣ià "je suis guéri").

**4-3 La labio-vélarisation** : il s'agit d'une co-articulation vocalique furtive ([u/w], notée C<sup>w</sup> ou C<sup>o</sup>, qui accompagne la labiale (bb<sup>o</sup>) et les palato-vélaires (k<sup>o</sup>/kk<sup>o</sup>, g<sup>o</sup>/gg<sup>o</sup>, à<sup>o</sup>, x<sup>o</sup>, q<sup>o</sup>/qq<sup>o</sup>) : *yebb<sup>o</sup>a* "il est cuit" ; *ak<sup>o</sup>er* "voler" : *alà<sup>o</sup>em* "chameau" ; *ameqq<sup>o</sup>ran* "grand"...

Le phénomène est largement répandu dans tous les dialectes berbères Nord, avec cependant une fréquence et une extension variable selon les parlers. Mais en kabyle :

– la labio-vélarisation est très rarement distinctive et cette pertinence éventuelle est toujours très localisée ;

– au sein des parlers qui connaissent la labio-vélarisation, celle-ci est souvent instable : des parlers voisins ne la placeront pas nécessairement sur les mêmes séquences (ainsi *ameqq<sup>o</sup>ran* "grand", chez les Aït Iraten, mais *ameqqran* chez les Aït Yanni) ;

. – certains parlers de Petite Kabylie (Bougie et toute la côte de Petite Kabylie) ignorent complètement la labio-vélarisation : *aker* "voler" (au lieu de *ak<sup>o</sup>er*), *ameqqran* "grand", au lieu de *ameqq<sup>o</sup>ran*, etc.

**4-4 Vocalisme et accentuation :** Le système vocalique du kabyle est identique à celui de tous les dialectes Nord, très simple, réduit au triangle vocalique de base : /a/, /i/, /u/. Sur ce plan, le seul trait notable, mais qui demande encore de sérieuses vérifications instrumentales, paraît être la fréquence et la consistance de la voyelle neutre [ə] qui, au niveau phonologique, doit être considérée comme un simple "lubrifiant phonique" destiné à éviter les suites de trois consonnes, sans pouvoir distinctif et à l'apparition prédictible. Si, pour ce qui est du statut de [ə], les données kabyles sont celles de tous les dialectes berbères Nord, cette voyelle a en kabyle, contrairement au tachelhit par exemple, une réelle consistance phonétique, notamment une durée souvent très perceptible. Il n'est pas même totalement exclu que l'on puisse trouver, sporadiquement, des cas où ce choix serait pertinent (par. ex. : *sseàr* "enseigner" ≠ *ssàer* "faire sécher" – ?). Au niveau de l'accent, nos travaux (Chaker 1995b, chap. 8 et 1995c p. 27-54 et p 55-82.) ont montré que le kabyle a un accent clairement mélodique (ou "musical", fondé sur les modulations de la fréquence fondamentale, F<sup>o</sup>), contrairement à ce que pensaient et ont écrit la plupart des berbésants<sup>2</sup>. Sa

position distingue assez systématiquement le nom et le verbe. On ne dispose pas d'études qui permettraient la comparaison avec les autres grands dialectes berbères ; il est cependant assez probable que cette nature musicale de l'accent est propre au kabyle, ou en tous cas, plus nettement marquée dans ce dialecte. En définitive, à l'exception des affriquées pré-palatales /ǧ/ et /č/, tous les sons spécifiques du kabyle ne peuvent, du moins dans le cadre d'une phonologie pan-kabyle, être considérés comme des phonèmes, mais uniquement comme des variantes locales, voire micro-locales. Pourtant, au niveau perceptif et subjectif, ils donnent au kabyle une identité forte, par rapport aux autres variétés de berbère et à l'arabe dialectal environnant.

La spirantisation généralisée, la fréquence et la consistance de la voyelle neutre et un accent de type mélodique font que le kabyle est généralement perçu comme une langue « chantante », volontiers comparée à l'anglais par les arabophones.

## **5- MORPHO-SYNTAXE :**

Au plan de la morphologie et de la syntaxe, deux traits principaux peuvent être retenus comme caractéristiques du kabyle :

– La très bonne conservation de la conjugaison à suffixe du thème de prétérit des verbes d'état et de qualité ; cette conjugaison particulière – sans doute un reflet lointain de la conjugaison à suffixe sur base nominale du chamito-sémitique (Cf. « Indice de personnes » (EB XXIV p 3725-3729, 2001, et Chaker 2004) , a laissé des traces dans de nombreux dialectes berbères (notamment en touareg Ahaggar), mais nulle part elle n'a été aussi bien conservée qu'en kabyle où elle reste non seulement complète, mais usitée pour un nombre considérable de verbes, sans doute plus de 150 (Chaker 1983).

– La très grande vitalité de la phrase nominale et de tous les types de prédicats non-verbaux. Non seulement le type classique, attesté dans tous les dialectes "méditerranéens, *d + Nom* (morphème de prédication spécifique +

nominal indépendant) est particulièrement fréquent, mais on peut y relever un nombre impressionnant d'autres types de prédicats non verbaux, utilisant des outils non-spécifiques : prépositions diverses, adverbes et formes diverses invariables, certains nominaux..., le plus souvent combinés à des affixes personnels des diverses séries pronominales (Chaker 1983). En kabyle, presque tout peut être prédicat, à condition d'être combiné avec la personne grammaticale, configuration très éclairante pour la théorie générale de la prédication et pour la genèse de la catégorie du verbe.

## 6-LEXIQUE :

Comme la plupart des dialectes Nord, le kabyle est avant tout marqué par une très forte influence de l'arabe, classique et dialectal, auxquels il a emprunté une masse considérable de lexèmes ; entre 35 à 40 % selon nos estimations faites sur la base d'une liste-diagnostic (Chaker 1984, chap. 11).

Même si ces emprunts à l'arabe obéissent globalement à un déterminisme socio-culturel relativement transparent (pression culturelle, technologique et économique d'une langue exerçant sa domination depuis 13 siècles), il n'empêche que l'adoption de beaucoup de ces unités ne peut se comprendre que par des raisons internes à la société berbère, notamment par les tabous linguistiques qui induisent une stratégie généralisée d'évitement par le moyen de l'euphémisme\* favorisant l'emprunt. Par ailleurs, cette pression de l'arabe n'est pas exclusive :

– de phénomènes étonnants de conservatisme lexical pour certaines notions : par. ex., celle d'"écrire/écriture" : *aru/tira*, alors qu'un dialecte réputé conservateur comme le touareg l'a remplacé par l'emprunt arabe *ekteb* ;

– d'une très forte capacité d'intégration phonologique, morphologique et lexico-sémantique : des termes comme *taktabt/tiktabin* "livre(s)" (de l'arabe *kitâb*) ou *tamdint/timdinin* "ville(s)" (de l'arabe (*madîna*)) sont devenus en kabyle de parfaites formes berbères.

Mais l'arabe n'a pas été, loin de là, la seule langue à avoir exercé une influence significative sur le kabyle ; le français, depuis la colonisation, joue également un rôle considérable dans la formation du lexique kabyle, sans aucun doute bien au-delà de ce que connaissent tous les autres dialectes berbères. La relation particulière de la Kabylie à la France et à la langue française (émigration très ancienne vers la France, scolarisation précoce, importance des élites francophones...) explique que le kabyle soit truffé d'emprunts au français, le plus souvent "gommés", par réflexe puriste, dans les collectes lexicographiques. Tous les vocabulaires de spécialités modernes (technologique, scientifique, administratif et politique) sont généralement empruntés au français et font partie de l'usage courant, contrairement au même vocabulaire emprunté à l'arabe classique par les arabisants.

Mais là aussi, le kabyle fait preuve d'une très grande capacité d'intégration linguistique comme l'illustreront les quelques exemples suivants :

– *taberwiṭ* ,/tiberwiṭin, "brouette(s)" ; *tabwa*,/tibwaṭin, "boîte(s)" : ces deux emprunts kabyles au français manifestent une intégration phonologique, morphologique, lexicologique et sémantique remarquable. Le genre féminin des deux mots a amené le locuteur kabyle à identifier le /t/ final du mot français (/bruɛt/, /bwat/) comme marque finale de féminin (berbère *ta—t*) et l'on a rajouté la syllabe initiale canonique des nominaux féminins (/ta—/. D'autre part, le /t/ final du mot français, selon une tendance bien établie dans le passage du français (et des langues romanes) au berbère, a été réinterprété en /,/ emphatique<sup>3</sup>, ce qui aboutit à la séquence /ta—,/. Or, dans la morphophonologie berbère, un /,/ emphatique final sur nominal féminin est toujours la résultante d'une assimilation de la marque suffixe de féminin /-t/ et d'un dentale sonore pharyngalisée ("emphatique") /ǧ/ appartenant au radical du lexème, selon le processus suivant :

/t—ǧ + t/ > /t—,/ (le /t/ est théoriquement tendu – /,/ –, mais la position finale fait que cette tension n'est généralement pas réalisée) ; ex. :

*aàaṭ*, caprin > *t+aàaṭ +t* > *taàa*,, chèvre

*imiṭ* > *t+imiṭ +t* > *timiṭ*, /, nombril

Ce qui conduit, à rebours, le locuteur kabylophone à analyser les mots *taberwi*,, "brouette", *tabwa*,, "boîte" comme issus des séquences théoriques : *ta-berwiṭ -t* (> *taberwi*,) et *ta-bwaṭ -t* (> *tabwa*,) et donc à reconstituer des thèmes nominaux /*berwiṭ* / et /*bwaṭ* / et des racines lexicales BRWÆ et BWÆ. Et cette recreation n'est pas purement théorique puisqu'il existe en kabyle un verbe dérivé à préfixe4 *s-*, *sberweŸ*, "divaguer, faire et dire n'importe quoi, faire de travers" ! Ce qui signifie que l'intégration du mot français est aussi lexicologique et dérivationnelle, et même sémantique car, la valeur nettement expressive du verbe *sberweŸ* renvoie également à un rapprochement avec le préfixe expressif5, nettement péjoratif, *b-* (*rwi*, "remuer, mélanger" > *berwi*, "être sens dessus dessous"). Ce qui indique une analyse implicite de BRWÆ en B+RWÆ.

Le travail de berbérisation est considérable et a permis d'intégrer au coeur même du système de la langue une forme étrangère, issue d'un contact relativement récent. Dans le cas d'espèce, l'analyse du processus de "naturalisation" peut d'ailleurs être poursuivie en dehors même du champ linguistique si l'on s'interroge sur les conditions pragmatiques de la genèse du sens péjoratif de *sberweŸ* ; pour qui connaît la Kabylie, la motivation est immédiate : il suffit d'avoir vu une fois un chantier de construction d'une maison familiale dans un village kabyle pour savoir que ce sont des adolescents, souvent même de grands enfants, qui sont chargés d'effectuer le transport des matériaux (briques, sable, ciment etc.) au moyen de brouettes, entre la route carrossable où ils ont été déposés par les camions et le chantier. Et, bien entendu, ces jeunes gens s'en donnent à coeur joie en courses, zigzags et divagations avec leurs engins !

Cette capacité à intégrer des lexèmes français ne se limite pas aux unités isolées : on peut constater que des schèmes traditionnels de production lexicale par composition (figement de syntagmes nominaux déterminatifs6) ont été

dynamisés par le contact avec la langue et la culture française au cours de la période coloniale. Ainsi, sur un modèle ancien de composés  $\text{Nom}^1 + n + \text{Nom}^2$  :

*tiâurin n wuccen* (ou *ačil n wuccen*) = raisins de chacal = "sédum, raisin sauvage",

*ibawen n wuccen* = fèves du chacal = "fèves sauvages, féveroles"

On a produit, sans doute à la fin du XX<sup>e</sup> siècle :

– *abrid (n) u`umi* = chemin des Français = "route goudronnée"

– *abelluÿ (n) u`umi* = gland des Français = "châtaigne"

On notera que depuis 1970 environ, avec le développement des initiatives d'aménagement linguistique, un important travail de lutte contre l'envahissement lexical arabe, mais aussi français, a été engagé par recours à moyens divers : revivification de lexèmes anciens tombés en désuétude, emprunts à d'autres dialectes berbères (principalement le touareg), formation de néologismes par dérivation et composition sur des racines berbères (sur ce sujet voir l'excellente analyse de Achab, *La néologie lexicale berbère (1945-1995)*, Paris/Louvain : Editions Peeters, 1996). Paru dans [Encyclopédie berbère, XXVI, 2004, p. 4055-4066] Par Salem CHAKER.

# PARTIE PRATIQUE

# Chapitre Méthodologique

1-Etude préliminaire

2-Méthode comparative synthétique

3-Echantillon de la recherche

4-Matériaux utilisés

5-Lieux et durée des passations

Nous avons vu dans le côté théorique la problématique et l'hypothèse et tous les détails concernant les variables du thème de notre recherche.

A présent nous allons entamer le côté pratique qui est une partie très importante dans notre recherche qui va nous permettre de s'assurer de la validité de notre hypothèse ; présenter le lieu de notre recherche et la méthode et les outils utilisés ainsi que l'échantillon et enfin présenter les réponses obtenues après la passation des examens et les analyser pour atteindre les résultats finals.

## **1-ETUDE PRÉLIMINAIRE :**

Chaque recherche scientifique nécessite une méthode particulière qui est définie par les chercheurs que c'est un ensemble de règles générales établie avec soin afin de subvenir à des résultats fiables. C'est aussi un ensemble d'opérations par lesquelles une discipline cherche à atteindre les variétés qu'elle poursuit, les démontrer et les vérifier, l'étude préliminaire renseigne sur les mesures possibles et étudie leur faisabilité en quelque sorte c'est l'avant-projet.

## **2-LA MÉTHODE COMPARATIVE SYNTHÉTIQUE :**

**2-1 La méthode comparative :** est définie comme démarche cognitive par laquelle on s'efforce à comprendre un phénomène par la confrontation des situations différentes. (www.memoire online .fr 2018)

Cette méthode nous aidera à comparer entre les deux groupes d'échantillons avant et après l'étude.

**2-2 La méthode synthétique :** analyse systématique des informations et données récoltées et faire une synthèse qui consiste à globaliser les éléments en un ensemble cohérent et intelligible. Esprit de synthèse considère les différents

éléments dans leur globalité ou dans un ensemble.(www.memoire online .fr 2018)

Cette méthode nous permettra de synthétiser les données des informations obtenues et l'analyse dans le travail qui sera présenté.

### **3-ECHANTILLION DE LA RECHERCHE :**

Notre population est constituée de deux groupes. Le premier est un groupe de référence dont l'objectif d'inclusion dans cette étude est l'établissement d'un premier étalonnage du test utilisé et la vérification des critères de validité de ce matériel auprès d'enfants tout- venants afin de permettre une comparaison avec un deuxième groupe constitué de deux enfants implantés. Nos groupes de référence sont constitués de 50 enfants (choisi au hasard).

**Tableau1: illustrant les informations qui concernent cas d'enfants implantés.**

<b>Caractéristiques de chaque cas</b>	<b>Le sexe</b>	<b>L'âge</b>	<b>Type de surdité</b>	<b>La fonction du père</b>	<b>La fonction de la mère</b>	<b>Situation familiale</b>	<b>Le nombre de frère et sœur</b>
<b>Le sujet n°01</b>	<b>Garçon</b>	<b>10ans</b>	<b>Sévère</b>	<b>à la Retraite</b>	<b>Fonctionnaire à l'état</b>	<b>bonne</b>	<b>2 garçons</b>
<b>Le sujet n°02</b>	<b>Garçon</b>	<b>9ans</b>	<b>Profonde</b>	<b>Mécanicien</b>	<b>Educatrice dans une crèche</b>	<b>bonne</b>	<b>1 fille</b>

#### **3-1 Critère d'inclusion et d'exclusion (normaux) :**

Pour la constitution de notre groupe de référence, nous recherchions des enfants en (2ème année primaire),(3ème année primaire)et (4ème année primaire) .Dans le souci d'avoir une représentation fiable de la population globale sans toutefois dévier les résultats, le seul critère d'inclusion que nous avons retenu pour cette étude est d'avoir une maîtrise de la langue kabyle.

Cependant certains enfants ont été exclus des groupes de référence avant la passation. Ces enfants étaient soit redoublants, soit ils ne maîtrisent pas la langue kabyle.

### **3-2 Critère d'inclusion et d'exclusion (implantés) :**

Différents critères d'inclusion ont été pris en considération. L'enfant devait avoir l'âge au moins de 7ans, être scolarisé ou pas ça n'as pas de grande importance si c'est le cas en 2eme année jusqu'en 4eme année primaire au maximum ou bien dans un centre spécialisé pour enfants sourds implantés, et avoir la maîtrise de la langue kabyle. Pour le diagnostic, nous nous reposons sur les données des dossiers.

## **4-MATERIAUX UTILISÉS :**

### **4-1 L'observation clinique :**

C'est la première démarche de la recherche scientifique et c'est l'une des étapes essentielles et importantes, car elle mène le chercheur vers des réalités, elle lui permet de confirmer ou bien affirmer ses hypothèses et de constater les phénomènes de la recherche d'une façon objective et scientifique. (www .cairn .info 2018)

### **4-2 Le logiciel SPSS (Statistical Package for Social Sciences) :**

Est un logiciel utilisé pour l'analyse statistique. C'est aussi le nom de la société qui le revend (SPSS Inc) en 2009, la compagnie décide de changer le nom de ses produits en (PASW) pour Predictive Analytic Software.

SPSS impose des contraintes concernant la structure interne des fichiers, les types de données, le traitement des données et les fichiers de correspondance, ce

qui en fin de compte simplifie considérablement la programmation. Les séries de données de SPSS ont une structure en tableau à deux dimensions ou les rangées représentent typiquement les cas (tels les individus ou des foyers) et ou les colonnes représentent les mesures (telles que âge sexe, ou revenu du foyer). Il n'y a que deux types définis de données ; nombres ou chaînes de caractères, tous les traitements de données se déroulent de façon séquentielle les cas à la suite les uns des autres dans l'ordre du fichier. Les fichiers peuvent être comparés un à un, un envers les autres mais pas plusieurs d'un groupe envers les autres.

On trouve aussi différentes versions de SPSS existantes pour Windows (wikipedia 2018)

#### **4-3 Test de conscience phonologique :**

##### **A)-Consignes d'application et cotation :**

S'installer face à face avec l'élève dans un lieu calme pour qu'il ne soit pas distrait et ne se sente pas jugé par les autres. Suivre les épreuves telles qu'elles sont écrites, sans les modifier. Ne pas répéter plus de 2 ou 3 fois les explications et n'utiliser qu'un seul exemple. Veiller à parler d'un ton uniforme sans accentuer les syllabes pour ne pas induire les réponses. Adopter une attitude neutre. Ne faire aucun commentaire ni mimique pendant toute la durée de l'épreuve pour ne pas influencer les réponses des élèves. Si un élève a de gros problèmes d'articulation, ne pas en tenir compte. La conscience phonologique n'est pas une activité motrice mais cognitive.

##### **ITEM 1 : Enlevons la première/la dernière syllabe du mot :**

###### **Consigne :**

« Je vais te dire un mot. Par exemple « **ayrum** ». **Ay -rum**. Maintenant je dis **ayrum** sans dire **ay -**. Qu'est ce qu'il reste ? **-rum**, il reste **-rum** si je dis **ayrum** sans dire **rum** il reste **ay -**. »

« Maintenant on va continuer mais tu vas me dire toi tout seul ce qu'il reste ».

**Cotation :** La cotation pour chaque syllabe juste 1/2 point au total 4 points

**ITEM 2 : J'entends/ je n'entends pas :**

**Consigne :**

« je vais te dire des mots et te demander si on entend un son précis dans ce mot. Par exemple est ce qu'on entend /f/ dans **ivawen** ? Non, on n'entend pas /f/ donc tu me réponds non. Et dans afrux on entend /f/ dans **afrux** ? Oui on entend /f/ dans **afrux**. »

**Cotation :** La cotation pour chaque son juste 1/2 point au total 6 points

**ITEM 3 : Trouvons l'intrus :**

**Consigne :**

Parmi les cinq séries de quatre mots chacune, les enfants devaient trouver quel mot ne commençait ou ne se terminait pas comme les autres.

**Cotation :** La cotation pour chaque rime juste 1/2 point au total 5 points

**ITEM 4 : Trouvons des rimes :**

**Consigne :**

Sur une feuille contenant des images du TDK qui est un test de dénomination kabyle élaboré par Izemrane.A, dans le cadre d'une thèse de doctorat en orthophonie à l'université d'alger 2. Les enfants devaient relier par deux ceux qui rimaient. Les images étaient réparties en deux colonnes. Chacune des images a été nommée avant de commencer l'exercice. Un échantillon de 10 images a été proposé, soit un échantillon de cinq paires de deux images rimant ensemble.

**Cotation :** La cotation pour chaque rime juste 1 point au total 5 points

**B) Procédure de fiabilité et validité du test :**

Pour la fiabilité de notre test, nous l'avons soumis à un groupe d'experts pour

		Corrélations	
		pre	post
Pre	Corrélation de Pearson	1	,906**
	Sig. (bilatérale)		,000
	N	50	50
Post	Corrélation de Pearson	,906**	1
	Sig. (bilatérale)	,000	
	N	50	50

\*\* . La corrélation est significative au niveau 0.01 (bilatéral).

une analyse profonde de 10 personnes (enseignants) que nous trouverons dans les annexes.

## Tableau 2 : la corrélation de Pearson

### 5-LIEUX ET DUREES DES PASSATIONS :

Les passations des enfants des groupes de référence se sont déroulées au sein de Leur établissement scolaire a TIZI OUZOU, TAMDA. École AIT MENSOUR MOHAND .Test oral passation individuelle, durée 10 minutes pour chaque enfant, Le déroulement des passations se sont faits au mois de mai 2018 pour les enfants tout-venants, Les passations des enfants implantés se sont déroulées le mois de juin et septembre dans le CHU NADIR MOHAMED TIZI OUZOU unité de BALLOUA.

## **Chapitre présentation et discussions des résultats**

1-Analyse des données descriptives

2-Analyse globale

3-Analyse études de cas unique

4-Discussions des résultats

5-Propositions de remédiations

## **1-Analyse des données descriptives**

Le traitement des données s'est déroulé en deux temps. Dans un premier temps, nous présenterons les résultats pour nos groupes de référence, cette analyse vise à vérifier la validité du test de Conscience phonologique en kabyle .Elle nous permet également d'obtenir une norme à laquelle nous pourrons comparer ultérieurement les sujets constituant le groupe d'enfants implantés pour les épreuves de syllabes, phonèmes, intrus, et des rimes.

Dans un second temps, nous présenterons les résultats des enfants porteurs d'implants en comparaison aux résultats obtenus par les groupes de référence (enfants normaux).

L'analyse des résultats des enfants du groupe implanté se fera à partir de données qualitatives. Nous opterons pour une analyse de cas uniques compte tenu de l'hétérogénéité des profils des enfants implantés.

### **1-1 Présentation de notre groupe d'implantés :**

#### **Le Premier cas :**

Le sujet « 1 » est un garçon droitier âgé de 10ans dont la langue maternelle est le Kabyle. Ayant la maîtrise de quelque mots en langue française et l'arabe académique suite au suivi orthophonique, diagnostiqué à l'âge de 2 ans d'une surdité sévère acquise suite à une convulsion puis implanté juste après quelque

mois, dans ses antécédents familiaux rien à signaler, par contre son développement psychomoteur à signaler un retard de la marche jusqu'à ses 3ans ½ et son autonomie jusqu'à ses 6ans, pour le développement de langage son premier mot a été émis à ses 14 mois avant la convulsion. Des prise en charge orthophonique et kinésithérapeutique immédiates ont été adoptés, le sujet est le premier de sa fratrie, il vit dans de bonnes conditions familiale d'un père a la retraite qui s'occupe de lui et une mère fonctionnaire, pas de prise de médicaments. Le sujet souffre de trouble moteurs (IMC) et d'un trouble de la parole (simplifications phonologique) son père affirme qu'il a observé chez lui des troubles de compréhensions malgré son implant.

### **Le Deuxième cas :**

Le sujet « 2 » est un garçon droitier âgé de 9ans ayant comme langue maternelle le Kabyle et comme langue secondaire le Français, qui est diagnostiqué d'une surdité congénitale profonde implanté à l'âge de 4ans .les examens complémentaires démontrent que la patient est sans déficience intellectuel, dans ses antécédents familiaux rien à signaler sauf son grand père qui est atteint de manque d'audition avec l'âge. Les données anamnestiques évoquent une prise de médicaments par la maman tôt dans la grossesse,

Le développement psychomoteur de l'enfant est dans la norme par contre dans son développement de langage ils ont constatés un retard de son langage à ses 3ans, mais avec une prise en charge orthophonique et un suivi médical il a pu s'améliorer après l'implantation. Le sujet vit dans de bonne condition familiale avec un père mécanicien et une mère éducatrice, c'est lui le 2<sup>eme</sup> de sa fratrie après sa sœur admis dans une crèche à ses 5ans puis dans un centre pour enfants sourd à tizi ouzou , d'après sa mère il présentait quelque fois un comportement agité avant l'implantation. L'enfant est suivi à présent d'une fois par semaine à l'unité de Balloua service implant cochléaire.

## 2-Analyse globale :

### 2-1 Analyse des données pour les groupes de référence :

Les résultats obtenus avec le (Test de conscience phonologique en kabyle) avaient pour objectif de nous fournir un premier étalonnage des différentes quatre épreuves pour que nous puissions comparer les capacités du groupe des enfants implantés à une norme obtenue par des groupes de référence. Dans cette étude, nous avons choisi n=50.

Cette analyse nous permet de dire que nos groupes de référence a (l'épreuve des syllabes) ont obtenus des scores plus que la moyenne car les sujets reconnaissent les syllabes des mots et se rendent compte de leurs positionnement en décomposant les mots presque toutes les tranches d'âge ont un score de 2 et plus sur 4 voir c'est à dire 50% et plus voir (le tableau N°03).

Par contre à l'épreuve de phonèmes (J'entends/ je n'entends pas) ils arrivent à distinguer les phonèmes des mots, avec des scores très bon qui dépasses largement la moyenne comme on peut le constater dans (le tableau N°03) avec des notes entre 5 et 6 dont le pourcentage de 90 % à 100%.

A l'épreuve de l'intrus (trouvons l'intrus) les participants ont obtenus des scores parfait 5 sur 5 avec des taux de réussite de 100% pour toutes les tranches d'âge 8ans, 9ans et 10ans voir (le tableau N°03), l'explication plausible aux résultats suivants est que les supports imagés ont pu aider les enfants a utilisé l'image mentale pour écarter les mots qui entrent pas dans le contexte demandé.

Dans cette épreuve (trouvons des rimes) comme on peut le voir dans le tableau ci-dessous (le tableau N°03) les sujets ont obtenus des scores parfait 5 sur 5 avec des taux de réussite de 100% pour toutes les tranches d'âge également, ceci démontre que les enfants ont une grande maitrise pour reconnaître les mots qui riment ensembles.

Globalement la norme se compose de la note brute et percentile, pour la tranche d'âge 8ans la note est de 17 à 18.5 avec un percentile de 85% à 92%, la tranche d'âge 9ans la note globale est de 18.5 à 20 avec un percentile de 92% à 100% , et pour la tranche d'âge 10ans la note brute est de 19 à 20 dont le percentile est de 95% à 100% comme on peut le constater dans le tableau ci-dessous (le tableau N°03).

**Tableau 3 : illustrant les résultats de la norme (groupe de référence)**

Intitulé de l'épreuve Age	8ans (6 sujets)	9ans (26 sujets)	10ans (18 sujets)
la première/la dernière syllabe du mot /4	2 à 3.5	3.5 à 4	4
J'entends/ je n'entends pas /6	5	5 à 6	5 à 6
Trouvons l'intrus /5	5	5	5
Trouvons des rimes /5	5	5	5
<b>Note brute /20</b>	17 à 18.5	18.5 à 20	19 à 20
<b>Percentile 100%</b>	85% à 92%	92% à 100%	95% à 100%

### **2-2Analyse des données pour le groupe d'enfants implantés :**

Les sujets de notre échantillon obtiennent des scores inférieurs de la norme dans la première épreuve (épreuve des syllabes) lors des deux passations sauf pour la deuxième passation de notre 1 er sujet dont les scores suivants ; 2 /4 dans la

première passation et 3.5/4 lors de la deuxième passation, et concernant le 2<sup>ème</sup> sujet avec les scores suivants ; 1.5/4 dans la première passation et 2/4 lors de la deuxième passation.

Nous constatons dans la 2<sup>ème</sup> épreuve (épreuve des phonèmes) que les participants obtiennent des scores inférieurs à ce qui est attendu pour leurs tranches d'âge, comme on peut le voir avec les scores suivants ; un score 5 /6 pour le 1<sup>er</sup> sujet lors des deux passations, et différents scores de 4.5/6 et 4/6 lors des deux passations pour le 2<sup>ème</sup> sujet. (Voir le tableau N° 4)

Pour la troisième épreuve (l'épreuve de l'intrus) de nos deux participants on remarque des scores presque normatifs mais toujours se sont des scores qui n'entrent pas dans leurs tranches d'âge en comparaison de notre groupe de référence. (Voir le tableau N° 4) les notes sont ainsi ; le 1<sup>er</sup> sujet avec 3.5/5 lors des deux passations et le 2<sup>ème</sup> sujet avec un score de 2/5 pour la première passation et 3/5 pour la 2<sup>ème</sup> passation.

Pour finir la quatrième épreuve (l'épreuve des rimes) semble meilleure que les autres épreuves du moment qu'on peut constater (Voir le tableau N° 4) que les deux participants ont un score pareil qui est de 5/5 avec un pourcentage de réussite dans cette épreuve de 100% lors des deux passations qui reste inchangé.

D'une manière générale, on peut voir dans le tableau ci-dessous que les notes brutes des deux sujets lors des deux passations sont ainsi ; le 1<sup>er</sup> sujet avec une note brute de 15.5 lors de la première passation et note brute de 17 lors de la deuxième passation avec des percentiles 77.5 dans la première passation et 85 dans deuxième passation. Pour le 2<sup>ème</sup> sujet des notes brutes dont 13 et 14 avec des percentiles 65% et 70%. (Voir le tableau N° 4)

#### **Tableau 4 : illustrant les résultats des enfants implantés**

LES EPREUVES  SUJETS	SUJET 1		SUJET 2	
	Passation 1	Passation 2	Passation 1	Passation 2
la première/la dernière syllabe du mot /4	2	3.5	1.5	2
J'entends/ je n'entends pas /6	5	5	4.5	4
Trouvons l'intrus /5	3.5	3.5	2	3
Trouvons des rimes /5	5	5	5	5
<b><u>Note brute</u> /20</b>	15.5	17	13	14
<b><u>Percentile 100%</u></b>	77.5%	85%	65%	70%

### 3-Analyse études de cas unique :

Le sujets de notre échantillon (sujet 01) obtient des scores inférieurs de la norme dans la première épreuve (épreuve des syllabes) lors des deux passations avec les scores suivants ; 2 /4 avec 50% de réussite dans la première passation et 3.5/4 lors de la deuxième passation avec un pourcentage de 87% de réussite.

Nous constatons dans la 2ème épreuve (épreuve des phonèmes) que notre participant obtient des scores normatifs pour ce qui est attendu à sa tranche d'âge, comme on peut le voir (tableau N°5) avec les scores suivants ; un score 5 /6 pour les deux passations avec un pourcentage de réussite 83%.

Pour la troisième épreuve (l'épreuve de l'intrus) de notre participant (sujet 01), on remarque des scores presque normatifs mais toujours inférieurs a ce qui est

attendu pour sa tranche d'âge en comparaison de notre groupe de référence. (Voir le tableau N° 5) les notes sont ainsi ; avec 3.5/5 lors des deux passations.

Pour la quatrième épreuve (l'épreuve des rimes) les sujet 1 semble meilleur que les épreuves précédentes du moment qu'on peut constater (Voir le tableau N° 5) un score qui est de 5/5 avec un pourcentage de réussite dans cette épreuve qui est de 100% lors des deux passations.

On peut constater toujours selon le tableau N°5 ci-dessous que les notes brutes des deux passations sont ainsi pour notre 1<sup>er</sup> sujet avec une note brute de 15.5 sur 20 lors de la première passation et note brute de 17 sur 20 lors de la deuxième passation avec des percentiles 77.5 dans la première passation et 85 dans la deuxième passation.

**Tableau N°5 : illustrant les résultats des 2 passations du sujet 1**

LES EPREUVES	SUJET 1	
	Passation 1	Passation 2
la première/la dernière syllabe du mot /4	2	3.5
J'entends/ je n'entends pas /6	5	5
Trouvons l'intrus /5	3.5	3.5
Trouvons des rimes /5	5	5
<b><u>Note brute</u> /20</b>	15.5	17
<b><u>Percentile 100%</u></b>	77.5%	85%

## Analyse du sujet N 2

Le deuxième sujet de notre échantillon obtient des scores inférieurs en comparaison à la norme dans la première épreuve (épreuve des syllabes) avec les scores suivants ; 1.5/4 avec un pourcentage de 37 % dans la première passation et 2/4 lors de la deuxième passation dont un pourcentage de 50% de réussite.

Nous constatons également dans la 2<sup>ème</sup> épreuve (épreuve des phonèmes) que notre deuxième participant a obtenu des scores inférieurs à ce qui est attendu pour son âge, comme on peut le voir avec les scores suivants ; des scores de 4.5/6 et 4/6 lors des deux passations avec un pourcentage de réussite de 66% dans cette épreuve. (Voir le tableau N° 6)

Concernant la troisième épreuve (l'intrus) de notre 2<sup>ème</sup> participant, on remarque 2<sup>ème</sup> sujet avec un score de 2/5 pour la première passation avec un pourcentage de réussite de 40% et 3/5 pour la 2<sup>ème</sup> passation.

Et pour la quatrième épreuve (les rimes) on peut constater (Voir le tableau N° 6) le 2<sup>ème</sup> participant à un score qui est de 5/5 avec un pourcentage de réussite dans cette épreuve de 100% lors des deux passations qui reste le même.

On peut constater aussi d'une manière globale que les notes brutes de notre sujet lors des deux passations sont ainsi ; des notes brutes dont 13 sur 20 dans la première passation et 14 sur 20 dans la 2<sup>ème</sup> passation avec des percentiles 65% et 70%. (Voir le tableau N° 6).

**Tableau N°6 : illustrant les résultats des 2 passations du sujet 2**

LES EPREUVES	SUJET 2	
	Passation 1	Passation 2

la première/la dernière syllabe du mot /4	1.5	2
J'entends/ je n'entends pas /6	4.5	4
Trouvons l'intrus /5	2	3
Trouvons des rimes /5	5	5
<b><u>Note brute</u> /20</b>	13	14
<b><u>Percentile</u> 100%</b>	65%	70%

#### 4-Discussions des résultats :

D'une manière générale, nous pouvons dire que le niveau de conscience phonologique chez les enfants porteurs d'implants est inférieur que les enfants normaux.

Comme nous pouvons constater les résultats ci-dessus Les enfants implantés qui constituent notre échantillon ne correspondent pas à la norme de celle des enfants du même âge chronologique.

Ces résultats homogènes, nous permettent de dire que de manière générale ces constatations vont dans le sens de notre **1<sup>ère</sup> hypothèse globale**, « que le niveau de la Conscience phonologique n'est pas le même chez l'enfant algérien kabylophone implanté en comparaison d'un enfant algérien kabylophone normal entendant ».

Nous observons donc des scores inférieurs à ceux obtenus par les groupes de référence. Le 1<sup>er</sup> sujet avec une note brute de 15.5 sur 20 lors de la première passation et note brute de 17 sur 20 lors de la deuxième passation avec des percentiles 77.5 dans la première passation et 85 dans deuxième passation. Pour

le 2<sup>ème</sup> sujet des notes brutes dont 13 sur 20 et 14 sur 20 avec des percentiles 65% et 70%. Ors que La norme est de 92% à 100% pour leurs tranches d'âge.

Nous pouvons illustrer le fait que les aptitudes de ces enfants dans les preuves de syllabes et phonèmes sont proche de la norme en comparaison a leurs tranches d'âges mais ça reste insuffisant, par contre des capacités à reconnaître les rimes des mots qui vont ensemble parfaitement dans la norme que les enfants du même âge chronologique.

Nous pouvons aussi ajouter à cela que les enfants porteurs d'implants trouvent des difficultés à comprendre et reproduire les mots non communs c'est à dire les mots qu'ils n'entendent pas fréquemment tels que ;« **burruru** », « **ibellireğ** », « **alyem** » ...etc.

Ceci est cohérent avec notre **2<sup>ème</sup> hypothèse** « La Conscience phonologique est nécessaire pour une bonne production de la parole chez l'enfant algérien kabylophone ».

Concernant notre **hypothèse opérationnelle** « la Conscience phonologique joue un rôle dans le développement langagier ». D'après les deux passations du test nous avons constaté des résultats changeants dont ; Le 1<sup>er</sup> sujet avec une note brute de 15.5 sur 20 lors de la première passation puis une note brute de 17 sur 20 lors de la deuxième passation. Pour le 2<sup>ème</sup> sujet des notes brutes dont 13 sur 20 puis 14 sur 20 cela est expliqué par le travail de stimulation à la conscience phonologique fait par les thérapeutes dans le service implants avant la 2eme passation. Cela explique les résultats qui vont dans le même sens que notre hypothèse que la conscience phonologique développe le langage de l'enfant kabylophone.

En outre, ces résultats sont cohérents avec notre partie théorique.

## **5-Propositions de remédiations :**

Nous avons quelques propositions à mettre en évidence suite à cette étude dont ;  
Il serait souhaitable que cette étude soit reprise avec un échantillon plus grand afin d'en valider les résultats et de pouvoir les généraliser à la population de jeunes enfants implantés.

Également, il serait pertinent de reprendre cette étude avec d'avantage d'instruments et de tests de mesure de la conscience phonologique validés en particulier pour l'évaluation et l'approfondissement des connaissances sur cette composante ainsi que le développement de leurs langage, il serait aussi nécessaire de suivre leur progression sur plusieurs années (étude longitudinale).

Nous pouvons ajouter à cela , qu'il serait souhaitable de concevoir des protocoles de prise en charge ou bien de batteries de stimulations aux épreuves

de conscience phonologique, pour rééduquer ces enfants qui présentent des déficits a ce niveau, afin de répondre à leurs besoins et facilité leurs intégrations dans les milieux scolaire et social.

## **Conclusion**

Ces dernières années de nombreuses recherches ont été menées dans le cadre des troubles spécifiques d'acquisition du langage oral chez les enfants implantés. Celles-ci ont permis d'émettre des hypothèses concernant les troubles de conscience phonologique

L'étude proposée ici avait pour objectif d'évaluer la capacité de conscience phonologique chez les enfants implantés kabylophones en comparaison des enfants des mêmes âges.

Notre hypothèse de départ était que le niveau de la Conscience phonologique n'est pas le même chez l'enfant algérien kabylophone implanté en comparaison d'un enfant algérien kabylophone normal entendant et s'était le cas d'après les résultats finaux.

Afin de mener à bien notre travail, les tâches proposées étaient quatre épreuves d'évaluation de la manipulation des syllabes dans les mots, et une autre épreuve d'évaluation de la capacité à reconnaître les phonèmes dans les mots. Une épreuve de détection des mots intrus, ainsi qu'une épreuve de mot qui rime ensemble.

Les évaluations nous ont permis de constater que les enfants implantés de notre population avaient des décalages dans les habilités phonologiques en comparaison des enfants normaux du même âge.

La conclusion de notre étude souligne que les résultats obtenus ont validé notre hypothèse principale que les enfants implantés ont des décalages en comparaison de la norme au niveau de la conscience phonologique et ceci influence directement sur leur développement du langage.

Dans la continuité de notre recherche, il serait utile d'évaluer, en rééducation orthophonique, l'incidence du travail d'élargissement des troubles de conscience phonologique.

## Bibliographie

**IKRAM LORI** ; Thèse pour l'obtention du doctorat en Médecine, L'IMPLANTATION COCHLEAIRE, Rabat, Edition 2009, P : 15-27.

**RONDAL J.A** ; Développement du langage oral. In RONDAL J.A. et ESPERET E. (Eds.), Manuel de Psychologie de l'enfant. 479-564. Hayen :Mardaga, (1999).

**AUDOIT A., CARBONNIERE B** ; Un retard de langage oral spécifique à l'enfant implanté, (2005). Glossa n°93 : 24-**BASSANO D.** (1998). L'élaboration du lexique précoce chez l'enfant français : structure et variabilité, Enfance, n°4, 123-153

**LE NORMAND M.-T** ; Évaluation du lexique de production chez des enfants sourds profonds munis d'un implant cochléaire sur un suivi de trois ans. (2004), Rééducation orthophonique n°217: 123-138.

**LENORMAND MT, DELFOSSE MJ, CRUNELLE D.** Retard de la phonologie articulatoire chez des enfants nés très prématurément et testés à 3 ans et demi. Rééducation Orthophonique, 2000 ; 202, 45-55.

**LECLERC C;** Étude de cas analysant l'élaboration du langage d'un enfant sourd d'âge avancé. Mémoire. Québec : Université Laval, (2010).

**KERMORGANT. Marine Simon** « CERTIFICAT DE CAPACITE D'ORTHOPHONIE » L'étude des processus phonologiques dans L'orthographe chez l'enfant sourd ,2012.

**LAMBERT Eric, Anne-Lise Doyen,** La conscience phonologique en quelques mots 2014 page p1-P2.

**DUPIRE Fanny,** la conscience phonologique et la mise en place chez l'enfant implant cochléaire, front cover 2008.

**POPOT Anne ;** 2011 Page 06 Le développement de la conscience phonologique et ses liens avec le langage écrit en classe de CP.

**CRIMEL .PH,** 1989 P51.

**MURONI jean-marc,** conscience phonologique 2002.

**HEJJANE LOUBNA,** EVALUATION DES ENFANTS IMPLANTES .THESE DE DOCTORAT EN MEDECINE, 2016, P15 p35 -P40.

**BOUKHERROUF Ramdane** « L'acquisition du système phonologique du kabyle en tant que langue maternelle chez les enfants de 5 à 6ans »université UMMTO.

**STARY Laurence,** Article sur la conscience phonologique, 2005- P01.

**TABTI Rabah,** article de l'UMMTO « corpus sur le pré-langage de l'enfant kabyle » étude sociolinguistique de 2013.

**IZEMRANE Abdelatif** (2018) "approche neurolinguistique de l'aphasie dans le parler algérien : Élaboration d'un test le TDK et adaptation d'une technique thérapeutique la TMR. Thèse de Doctorat sous la direction de N.ZELLAL université d'Alger 2.

## **Encyclopédie et Sitographie**

-Encyclopédie berbère, XXVI, 2004, p. 4055-4066] Par **Salem CHAKER.**

-Encyclopédie libre « WIKIPEDIA » consulté en 2018.

- Frédérique BRIN** 2004 dictionnaire d'orthophonie.
- PIALOUX.P**, Précis d'orthophonie Edition Masson 1975.
- Future santé .fr, consulté en 2018.
- Lobe santé auditive et communication, consulté en 2018.
- Mémoire online .fr, consulté en 2018.
- Cairn .info, consulté en 2018.
- Urnop-alger 2.com « l'alphabet kabyle à l'usage des orthophonistes **Dr IZEMRANE.A** (2016) ».

# Annexes